

# L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

## Rapport de gestion

pour l'exercice clos le 31 décembre 2023



**Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.**

---

Analyse financière - Sommaire	4
Résultats par secteurs d'activité	7
Résultats par secteur - Gestion de patrimoine	11
Résultats par secteur - Solutions d'assurance collective	12
Résultats par secteur - Assurance individuelle	13
Résultats par secteur - Capital et excédent	13
Résultats - Marge sur services contractuels nette	14
Résultats - Incidence des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance	14
Dividendes attribuables aux actionnaires	15
Total des flux de trésorerie	15
Instruments financiers	16
Sources de capitaux	16
Notation des titres	16
Capital réglementaire	18
Dynamique sectorielle et stratégie de la direction	18
Gestion du risque	19
Risque de marché	21
Risque opérationnel	24
Risque commercial et stratégique	26
Contrôles et procédures de communication de l'information	27
Contrôles internes à l'égard de l'information financière	27
Perspectives	28
Information financière choisie	30
Estimations comptables importantes	30
Modifications des méthodes comptables	32
Énoncés et renseignements prospectifs	34
Mesures non conformes aux normes IFRS	35

# Rapport de gestion

**Ce rapport de gestion est en date du 29 février 2024.**

Ce document fournit un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022. Le présent rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2023, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2023 de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, daté du 29 février 2024. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens. En raison de l'arrondissement, certains écarts pourraient ne pas concorder et l'analyse des composantes pourrait différer de la somme pour l'analyse des composantes regroupées.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les réalisations ou les rendements exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par de tels renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) (normes IFRS de comptabilité). Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS de comptabilité et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS de comptabilité. Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité pour permettre une meilleure compréhension des résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS de comptabilité. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent rapport. Veuillez noter que certains montants comparatifs ont été reclassés et retraités pour les rendre conformes à la présentation des montants adoptée pour la période en cours.

## Analyse financière - Sommaire

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022 retraité	2023	2022 retraité
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	111 \$	5 \$	156 \$	55 \$
Résultat par action - de base et dilué	112,15 \$	5,32 \$	158,70 \$	55,72 \$

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 111 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à un résultat net de 5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2022. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires a été de 156 millions de dollars pour l'exercice complet, comparativement à 55 millions de dollars pour l'exercice de 2022. L'augmentation du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le quatrième trimestre et l'exercice complet par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation du résultat financier net des activités d'assurance et de placement en raison d'un environnement économique plus favorable découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des rendements positifs des actions.

# Rapport de gestion

## Information financière sélectionnée

Information provenant de l'état des résultats (en millions de dollars)	Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 retraité
Résultat des activités d'assurance	254 \$	237 \$
Reprise nette (charge nette) découlant des contrats de réassurance détenus	(73)	(44)
Résultat net des activités d'assurance	181	193
Résultat de placement net, excluant les fonds distincts	789	(1 654)
Résultat financier net des activités d'assurance, excluant les fonds distincts	(653)	1 568
Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts	—	—
Résultat financier net des activités d'assurance et de placement	136	(86)
Total des autres produits et charges	(81)	(50)
Résultat net avant impôts	236	57
Impôts sur le revenu	(46)	2
Résultat net après impôts	190	59
Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts :		
Réévaluations des passifs liés aux avantages postérieurs à l'emploi	(1)	25
Total du résultat global	189	84
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	10,5 %	4,0 %
Résultat par action - de base et dilué (\$)	158,70	55,72

Information provenant de l'état de la situation financière, Aux (en millions de dollars)	31 décembre	31 décembre	01 janvier
	2023	2022 retraité	2022 retraité
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	348 \$	176 \$	193 \$
Placements	8 917	8 160	9 839
Autres actifs	587	656	516
Actifs des fonds distincts	8 813	8 566	9 257
Total des actifs	18 665 \$	17 558 \$	19 805 \$
<b>Passifs</b>			
Passifs des contrats d'assurance, excluant les soldes des comptes de fonds distincts	6 708 \$	6 145 \$	7 598 \$
Passifs des contrats de réassurance détenus	253	217	339
Passifs des contrats de placement, excluant les soldes des comptes de fonds distincts	490	335	322
Dette subordonnée	399	399	399
Passifs des contrats d'assurance et de placement attribuables aux titulaires de fonds distincts	8 813	8 566	9 257
Autres passifs	113	111	105
Total des passifs	16 776	15 772	18 020
Total des capitaux propres	1 888	1 785	1 785
Total des passifs et des capitaux propres	18 665 \$	17 558 \$	19 805 \$

# Rapport de gestion

<b>Autres données financières, Aux</b> (en millions de dollars)	<b>31 décembre</b> <b>2023</b>	<b>31 décembre</b> 2022 retraité	<b>01 janvier</b> 2022 retraité
<b>Actifs sous gestion<sup>(1)</sup></b>			
Actifs du fonds général <sup>(1)</sup>	<b>9 852 \$</b>	8 992 \$	10 548 \$
Actifs des fonds distincts <sup>(1)</sup>	<b>8 813</b>	8 566	9 257
Dette subordonnée	<b>399</b>	399	399
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	<b>297</b>	297	250

(1) Voir les mesures non conformes aux normes IFRS.

<b>Information sur le ratio du TSAV</b> (en millions de dollars)	<b>Aux 31 décembre</b>		
	<b>2023</b>	2022 <sup>(1)</sup>	2021 <sup>(1)</sup>
<b>Capital règlementaire disponible</b>			
Première catégorie	<b>2 135 \$</b>	1 776 \$	1 898 \$
Deuxième catégorie	<b>714</b>	600	591
Total	<b>2 849</b>	2 376	2 489
<b>Provision d'excédent et dépôts admissibles</b>	<b>651</b>	916	1 115
<b>Coussin de solvabilité de base</b>	<b>2 252</b>	2 393	2 508
<b>Ratio total du TSAV</b>	<b>155 %</b>	138 %	144 %
<b>Ratio de base du TSAV</b>	<b>115 %</b>	101 %	107 %

(1) Les montants avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails sur les montants de 2022, veuillez consulter la note 2.4 « Normes et interprétations nouvelles et modifiées » des états financiers consolidés.

<b>Dividendes par action</b>	<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>		
	<b>2023</b>	2022	2021
Actions privilégiées de série 1	<b>— \$</b>	— \$	0,72 \$
Actions privilégiées de série 3	<b>1,55 \$</b>	1,23 \$	1,23 \$
Actions ordinaires	<b>76,32 \$</b>	73,80 \$	53,27 \$

# Rapport de gestion

## Résultats par secteurs d'activité

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par secteurs d'activité pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022. Un rapport des résultats se trouve dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion.

Pour les trois mois clos le 31 décembre 2023 (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Produits d'assurance	58 \$	163 \$	114 \$	— \$	335 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(38)	(149)	(78)	—	(265)
Résultat des activités d'assurance	20	14	36	—	70
Reprise nette (charge nette) découlant des contrats de réassurance détenus	—	(5)	(17)	—	(22)
<b>Résultat net des activités d'assurance</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>—</b>	<b>48</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance et de placement</b>					
<b>Produits (pertes) de placement, excluant les fonds distincts</b>					
Produits de placement	67	17	721	158	963
Variation des contrats de placement	(19)	—	—	—	(19)
<b>Résultat de placement net, excluant les fonds distincts</b>	<b>48</b>	<b>17</b>	<b>721</b>	<b>158</b>	<b>944</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance, excluant les soldes des comptes de fonds distincts</b>					
Contrats d'assurance	(33)	(20)	(699)	—	(752)
Contrat de réassurance détenus	1	10	(61)	—	(50)
<b>Résultat financier net des activités d'assurance, excluant les fonds distincts</b>	<b>(32)</b>	<b>(10)</b>	<b>(760)</b>	<b>—</b>	<b>(802)</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>					
Produits (pertes) de placement attribuable aux placements pour les soldes des comptes de fonds distincts	538	—	1	—	539
Résultat financier attribuable aux contrats d'assurance et aux soldes des comptes de fonds distincts	(538)	—	(1)	—	(539)
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>(39)</b>	<b>158</b>	<b>142</b>
<b>Autres produits et charges</b>					
Produits tirés des frais et autres	—	2	—	7	9
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(8)	(4)	(5)	(11)	(28)
Charges d'intérêt	—	—	—	2	2
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>(8)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>(17)</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	<b>(25)</b>	<b>156</b>	<b>173</b>
Impôts sur le revenu					(35)
<b>Résultat net après impôts</b>					<b>138</b>
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					20
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>					<b>118</b>
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres					(7)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>					<b>111 \$</b>

# Rapport de gestion

Pour les trois mois clos le 31 décembre 2022 - retraité (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Produits d'assurance	58 \$	156 \$	109 \$	— \$	323 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(31)	(142)	(74)	—	(247)
Résultat des activités d'assurance	27	14	35	—	76
Reprise nette (charge nette) découlant des contrats de réassurance détenus	4	(8)	(14)	—	(18)
<b>Résultat net des activités d'assurance</b>	<b>31</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>—</b>	<b>58</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance et de placement</b>					
<b>Produits (pertes) de placement, excluant les fonds distincts</b>					
Produits de placement	(1)	1	(3)	3	—
Variation des contrats de placement	(4)	—	—	—	(4)
<b>Résultat de placement net, excluant les fonds distincts</b>	<b>(5)</b>	<b>1</b>	<b>(3)</b>	<b>3</b>	<b>(4)</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance, excluant les soldes des comptes de fonds distincts</b>					
Contrats d'assurance	(5)	(3)	(41)	—	(49)
Contrat de réassurance détenus	—	1	8	—	9
<b>Résultat financier net des activités d'assurance, excluant les fonds distincts</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>(33)</b>	<b>—</b>	<b>(40)</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>					
Produits (pertes) de placement attribuable aux placements pour les soldes des comptes de fonds distincts	519	—	(1)	—	518
Résultat financier attribuable aux contrats d'assurance et aux soldes des comptes de fonds distincts	(519)	—	1	—	(518)
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement</b>	<b>(10)</b>	<b>(1)</b>	<b>(36)</b>	<b>3</b>	<b>(44)</b>
<b>Autres produits et charges</b>					
Produits tirés des frais et autres	1	2	(1)	6	8
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(8)	(4)	(4)	(3)	(19)
Charges d'intérêt	—	—	—	3	3
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>(7)</b>	<b>(2)</b>	<b>(5)</b>	<b>6</b>	<b>(8)</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>(20)</b>	<b>9</b>	<b>6</b>
Impôts sur le revenu					7
<b>Résultat net après impôts</b>					<b>13</b>
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					1
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>					<b>12</b>
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres					(7)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>					<b>5 \$</b>



# Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Produits d'assurance	235 \$	639 \$	452 \$	— \$	1 326 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(147)	(598)	(327)	—	(1 072)
Résultat des activités d'assurance	88	41	125	—	254
Reprise nette (charge nette) découlant des contrats de réassurance détenus	—	(17)	(56)	—	(73)
<b>Résultat net des activités d'assurance</b>	<b>88</b>	<b>24</b>	<b>69</b>	<b>—</b>	<b>181</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance et de placement</b>					
<b>Produits (pertes) de placement, excluant les fonds distincts</b>					
Produits de placement	72	16	598	131	817
Variation des contrats de placement	(28)	—	—	—	(28)
<b>Résultat de placement net, excluant les fonds distincts</b>	<b>44</b>	<b>16</b>	<b>598</b>	<b>131</b>	<b>789</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance, excluant les soldes des comptes de fonds distincts</b>					
Contrats d'assurance	(34)	(22)	(557)	—	(613)
Contrat de réassurance détenus	1	10	(51)	—	(40)
<b>Résultat financier net des activités d'assurance, excluant les fonds distincts</b>	<b>(33)</b>	<b>(12)</b>	<b>(608)</b>	<b>—</b>	<b>(653)</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>					
Produits (pertes) de placement attribuable aux placements pour les soldes des comptes de fonds distincts	734	—	2	—	736
Résultat financier attribuable aux contrats d'assurance et aux soldes des comptes de fonds distincts	(734)	—	(2)	—	(736)
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>(10)</b>	<b>131</b>	<b>136</b>
<b>Autres produits et charges</b>					
Produits tirés des frais et autres	1	8	—	22	31
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(30)	(16)	(19)	(30)	(95)
Charges d'intérêt	—	—	—	(17)	(17)
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>(29)</b>	<b>(8)</b>	<b>(19)</b>	<b>(25)</b>	<b>(81)</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>70</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>106</b>	<b>236</b>
Impôts sur le revenu					(46)
<b>Résultat net après impôts</b>					<b>190</b>
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					22
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>					<b>168</b>
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres					(12)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>					<b>156 \$</b>

# Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 - retraité (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine	Solutions d'assurance collective	Assurance individuelle	Capital et excédent	Total
<b>Résultat des activités d'assurance</b>					
Produits d'assurance	234 \$	604 \$	417 \$	— \$	1 255 \$
Charges découlant des activités d'assurance	(126)	(585)	(307)	—	(1 018)
Résultat des activités d'assurance	108	19	110	—	237
Reprise nette (charge nette) découlant des contrats de réassurance détenus	3	(13)	(34)	—	(44)
<b>Résultat net des activités d'assurance</b>	<b>111</b>	<b>6</b>	<b>76</b>	<b>—</b>	<b>193</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance et de placement</b>					
<b>Produits (pertes) de placement, excluant les fonds distincts</b>					
Produits de placement	(77)	(15)	(1 336)	(236)	(1 664)
Variation des contrats de placement	10	—	—	—	10
<b>Résultat de placement net, excluant les fonds distincts</b>	<b>(67)</b>	<b>(15)</b>	<b>(1 336)</b>	<b>(236)</b>	<b>(1 654)</b>
<b>Résultat financier des activités d'assurance, excluant les soldes des comptes de fonds distincts</b>					
Contrats d'assurance	52	24	1 409	—	1 485
Contrat de réassurance détenus	(1)	(9)	93	—	83
<b>Résultat financier net des activités d'assurance, excluant les fonds distincts</b>	<b>51</b>	<b>15</b>	<b>1 502</b>	<b>—</b>	<b>1 568</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>					
Produits (pertes) de placement attribuable aux placements pour les soldes des comptes de fonds distincts	(353)	—	(1)	—	(354)
Résultat financier attribuable aux contrats d'assurance et aux soldes des comptes de fonds distincts	353	—	1	—	354
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement dans les fonds distincts</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Résultat financier net des activités d'assurance et de placement</b>	<b>(16)</b>	<b>—</b>	<b>166</b>	<b>(236)</b>	<b>(86)</b>
<b>Autres produits et charges</b>					
Produits tirés des frais et autres	1	6	—	17	24
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(23)	(13)	(11)	(15)	(62)
Charges d'intérêt	—	—	—	(12)	(12)
<b>Total des autres produits et charges</b>	<b>(22)</b>	<b>(7)</b>	<b>(11)</b>	<b>(10)</b>	<b>(50)</b>
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>73</b>	<b>(1)</b>	<b>231</b>	<b>(246)</b>	<b>57</b>
Impôts sur le revenu					2
<b>Résultat net après impôts</b>					<b>59</b>
Moins : résultat net attribuable au compte de participation					(6)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires</b>					<b>65</b>
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres					(10)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>					<b>55 \$</b>

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 111 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à un résultat net de 5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2022. L'augmentation du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le quatrième trimestre par rapport à la période comparable de l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation du résultat financier net des activités d'assurance et de placement en raison d'un environnement économique plus favorable découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des rendements positifs des actions.

Le résultat net des activités d'assurance a diminué de 10 millions de dollars au quatrième trimestre par rapport à la période comparable de 2022. Cette diminution est principalement attribuable à des charges plus élevées dans le secteur de la gestion de patrimoine.

# Rapport de gestion

Le résultat net des activités d'assurance et de placement a augmenté de 186 millions de dollars au quatrième trimestre par rapport à la période comparable de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à des gains provenant des fluctuations des marchés boursiers et à des mouvements favorables de la courbe des taux par rapport au quatrième trimestre 2022.

Le total des autres produits et des charges a progressé de 9 millions de dollars au quatrième trimestre par rapport à la période comparable de 2022 en raison de charges plus élevées liées aux membres du personnel et aux projets.

Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice complet a été de 156 millions de dollars, comparativement à 55 millions de dollars pour l'exercice de 2022. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse du résultat financier net des activités d'assurance et de placement en raison d'un environnement économique plus favorable découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des rendements des marchés boursiers.

Le résultat net des activités d'assurance a diminué de 12 millions de dollars en 2023 par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison de l'augmentation des charges dans le secteur de la gestion de patrimoine, qui a été partiellement contrebalancée par des résultats favorables au chapitre des règlements et des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance dans le secteur des solutions d'assurance collective.

Le résultat financier net des activités d'assurance et de placement a augmenté de 222 millions de dollars en 2023 par rapport à la période comparable de 2022. Cette hausse est principalement attribuable aux gains provenant des fluctuations des marchés boursiers comparativement à 2022. Les pertes nettes enregistrées en 2022 s'expliquent par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et des écarts de crédit sur les placements.

La variation en glissement annuel du total des autres produits et charges de 31 millions de dollars en 2023 par rapport à la période comparable de 2022 est liée aux charges plus élevées liées aux membres du personnel et aux projets.

## Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022	2023	2022
<b>Rentes fixes</b>				
Actifs sous gestion <sup>(1),(2)</sup>	918 \$	754 \$	918 \$	754 \$
Ventes brutes(1)	79	62	242	148
Ventes nettes(1)	51	32	140	44
<b>Fonds distincts</b>				
Actifs sous gestion <sup>(1),(2)</sup>	8 813 \$	8 566 \$	8 813 \$	8 566 \$
Ventes brutes(1)	189	199	751	841
Ventes nettes(1)	(99)	(26 )	(305)	(91 )

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

(2) Les données de 2022 ont été retraitées.

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022 retraité	2023	2022 retraité
Résultat net des activités d'assurance	20 \$	31 \$	88 \$	111 \$
Résultat financier net des activités d'assurance et de placement	16	(10)	11	(16)
Produits tirés des frais et autres	—	1	1	1
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(8)	(8)	(30)	(23)
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>28 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>70 \$</b>	<b>73 \$</b>

# Rapport de gestion

Les actifs sous gestion de rentes fixes ont augmenté de 22 % par rapport à la période comparable de 2022. Les ventes brutes du quatrième trimestre ont augmenté de 27 % par rapport à la même période en 2022, en raison de la forte demande de placements à intérêt garanti causée par des taux d'intérêt plus élevés.

Les actifs sous gestion des fonds distincts ont augmenté de 3 % par rapport à la période comparable de 2022, reflétant des fluctuations de marché favorables, partiellement compensés par des sorties de fonds nettes. Pour le quatrième trimestre de 2023, les ventes brutes de fonds distincts ont diminué de 5 % par rapport à la période comparable de 2022, et ont diminué de 11 % pour l'exercice, les consommateurs continuant de privilégier les produits de rentes fixes de l'Empire Vie.

Le résultat net pour le quatrième trimestre a augmenté de 14 millions de dollars par rapport à la période comparable de 2022. Cette augmentation est principalement attribuable au résultat financier net des activités d'assurance et de placement pour les activités de rentes fixes en raison de la baisse des taux d'intérêt au quatrième trimestre. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges et des contrats déficitaires.

Le résultat net pour 2023 a diminué de 3 millions de dollars, ou de 4 %, par rapport à la période comparable de 2022 en raison de la hausse des charges. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par des fluctuations favorables des taux d'intérêt qui ont eu une incidence sur les activités de rentes fixes.

## Résultats par secteur - Solutions d'assurance collective

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022	2023	2022
<b>Ventes de primes annualisées</b>				
Produits de base	12 \$	15 \$	49 \$	59 \$
Autre	6	7	25	25
Ventes de primes annualisées totales(1)	18 \$	22 \$	74 \$	84 \$

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022 retraité	2023	2022 retraité
<b>Produits d'assurance, montant brut</b>	163 \$	156 \$	639 \$	604 \$
Résultat net des activités d'assurance	9 \$	6 \$	24 \$	6 \$
Résultat financier net des activités d'assurance et de placement	7	(1)	4	—
Produits tirés des frais et autres	2	2	8	6
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(4)	(4)	(16)	(13)
<b>Résultat net avant impôts</b>	14 \$	3 \$	20 \$	(1 \$)

Le total des ventes de primes annualisées a diminué de 18 % au quatrième trimestre par rapport à la période comparable de 2022 et de 12 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la vente d'un important bloc d'affaires au quatrième trimestre de 2022.

Le total des produits d'assurance a augmenté de 4 % au quatrième trimestre et de 6 % pour l'exercice par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison de la croissance organique des partenariats de spécialité.

Pour le quatrième trimestre, le résultat net avant impôts a augmenté de 11 millions de dollars par rapport à la période comparable de 2022, en raison d'une augmentation du résultat financier net des activités d'assurance et de placement et de mises à jour favorables des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance pour les produits d'assurance vie et d'assurance invalidité de longue durée. Pour 2023, le résultat net avant impôts de 20 millions de dollars s'est amélioré par rapport à celui de l'exercice précédent, en raison de résultats favorables au chapitre des règlements et des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance pour les produits d'assurance vie et d'assurance invalidité de longue durée, ainsi que d'une augmentation du résultat financier net des activités d'assurance et de placement. Ces gains

# Rapport de gestion

ont été partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre des règlements pour les produits d'assurance maladie et d'assurance dentaire.

## Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022	2023	2022
<b>Actionnaires</b>				
Ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires <sup>(1)</sup>	10 \$	9 \$	40 \$	32 \$
Résultat net après impôts <sup>(2)</sup>	(29)	(20)	35	236
<b>Titulaires de polices</b>				
Ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices <sup>(1)</sup>	3 \$	4 \$	14 \$	15 \$
Résultat net après impôts <sup>(2)</sup>	4	—	5	(5)

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

(2) Les données de 2022 ont été retraitées.

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022 retraité	2023	2022 retraité
Résultat net des activités d'assurance	19 \$	21 \$	69 \$	76 \$
Résultat financier net des activités d'assurance et de placement	(39)	(36)	(10)	166
Produits tirés des frais et autres	—	(1)	—	—
Charges d'exploitation non liées à l'assurance	(5)	(4)	(19)	(11)
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>(25 \$)</b>	<b>(20 \$)</b>	<b>40 \$</b>	<b>231 \$</b>

Les ventes de primes annualisées attribuables aux actionnaires ont augmenté de 11 % au quatrième trimestre et de 25 % pour l'exercice par rapport à la période comparable de 2022, principalement en raison des ventes importantes de produits d'assurance temporaire sans participation.

Les ventes de primes annualisées attribuables aux titulaires de polices ont légèrement diminué par rapport à celles de l'exercice précédent, en baisse de 7 % par rapport à 2022, en raison d'une demande plus forte pour les produits d'assurance temporaire sans participation.

Le résultat net attribuable aux actionnaires avant impôts pour le quatrième trimestre de 2023 a diminué de 9 millions de dollars, ou 45 %, en 2023 par rapport à 2022. La hausse des pertes de mortalité dans les produits d'assurance vie traditionnelle et vie universelle a été le principal facteur de cette diminution. Les mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance pour l'assurance individuelle ont réduit l'amortissement de la marge sur services contractuels comparativement à la période précédente, ce qui a également contribué au résultat net moins élevé.

Le résultat net attribuable aux actionnaires avant impôts a diminué de 201 millions de dollars, ou 85 %, en 2023 par rapport à 2022, principalement en raison des gains importants attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt en 2022, qui ne se sont pas répétés en 2023, et de charges opérationnelles plus élevées en 2023. Cette diminution est également attribuable à la hausse des pertes de mortalité dans les produits d'assurance vie universelle.

## Résultats par secteur – Capital et excédent

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022 retraité	2023	2022 retraité
Résultat net de placement	158 \$	3 \$	131 \$	(236 \$)
Autres produits et charges	(2)	6	(25)	(10)
<b>Résultat net avant impôts</b>	<b>156 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>(246 \$)</b>

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat net avant impôts a augmenté dans le secteur du capital et de l'excédent. Le résultat net positif pour 2023 est principalement attribuable aux résultats du quatrième trimestre, en raison de l'incidence

# Rapport de gestion

de la baisse des taux d'intérêt sur le portefeuille de placement. Les pertes pour l'exercice de 2022 étaient attribuables à la hausse des taux d'intérêt, qui ne s'est pas répétée en 2023.

## Résultats – Marge sur services contractuels nette

(montants nets des contrats de réassurance détenus, en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2023	2022	2023	2022
<b>Marge sur services contractuels nette, début de la période</b>	<b>1 567 \$</b>	1 452 \$	<b>1 544 \$</b>	1 358 \$
Effet des nouvelles affaires d'assurance	15	17	62	64
Intérêt cumulé	6	6	25	25
Expérience en assurance <sup>(1)</sup>	10	2	3	17
Expérience économique <sup>(1)</sup>	(17)	104	71	281
Mises à jour des hypothèses <sup>(1)</sup>	(125)	5	(126)	(38)
Marge sur services contractuels comptabilisée pour les services fournis	(41)	(42)	(164)	(163)
<b>Marge sur services contractuels nette, fin de la période</b>	<b>1 415 \$</b>	1 544 \$	<b>1 415 \$</b>	1 544 \$

(1) L'expérience en assurance, l'expérience économique et les mises à jour des hypothèses sont des composants des variations des hypothèses qui ajustent la marge sur services contractuels. L'expérience en assurance représente les effets de l'expérience en assurance de la période courante, qui donne lieu à une variation des flux de trésorerie futurs qui ajustent la marge sur services contractuels. L'expérience économique représente les variations de l'effet de la valeur temporelle de l'argent et du risque financier attribuable aux contrats mesurés selon la méthode des honoraires variables pour nos secteurs de la gestion de patrimoine et de l'assurance individuelle. Les mises à jour des hypothèses représentent les effets des variations des flux de trésorerie d'exécution des périodes futures qui ajustent la marge sur services contractuels.

La marge sur services contractuels nette a diminué de 129 millions de dollars en 2023, principalement en raison de l'incidence des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance. Des détails supplémentaires sur ces mises à jour d'hypothèses se trouvent dans la section ci-dessous. Les autres composants de la fluctuation de la marge sur services contractuels sont notamment :

- Nouvelles affaires d'assurance : les fortes ventes de produits traditionnels sans participation ont permis de contrebalancer l'orientation des placements des fonds distincts vers des produits de rentes fixes.
- Résultats économiques : la hausse pour l'exercice est attribuable à l'incidence positive des rendements des marchés boursiers sur les fonds distincts de la société, partiellement compensée par des taux d'intérêt moins élevés.
- Amortissement de la marge sur services contractuels : il est demeuré relativement constant tout au long de l'exercice.

## Résultats - Incidence des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance

### Incidence de la mise à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

(montants nets des contrats de réassurance détenus, en millions de dollars)	Résultat avant impôts	Marge sur services contractuels
<b>Composants des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance</b>		
Mortalité	13 \$	(80 \$)
Déchéances	3	(38)
Charges	1	(7)
Autre	2	(1)
<b>Total des variations attribuables à la mise à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance (excluant la quote-part des titulaires de polices)</b>	<b>19 \$</b>	<b>(126 \$)</b>

En 2023, les mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance sont principalement attribuables aux taux de mortalité et de déchéance attendus.

Le secteur de l'assurance vie individuelle a été touché par des mises à jour de la mortalité attribuables à la révision des résultats attendus en matière de mortalité future, ce qui a été défavorable à la marge sur services contractuels. Cette incidence est partiellement contrebalancée par des mises à jour similaires pour les affaires de rentes fixes.

Les mises à jour des hypothèses ont également tenu compte de l'incidence des déchéances sur les produits de fonds distincts et d'assurance vie universelle. En outre, les hypothèses relatives aux charges ont été mises à jour pour tenir compte de l'expérience de la société en ce qui concerne l'inflation et les changements apportés aux activités.

# Rapport de gestion

## Dividendes attribuables aux actionnaires

Les dividendes déclarés et versés aux porteurs d'actions ordinaires, ainsi que le montant de ces dividendes, sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus tous les trimestres et varient en fonction de divers facteurs, tels que les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de l'Empire Vie, qui tient compte des exigences règlementaires applicables aux dividendes versés aux actionnaires, et de tout autre facteur considéré pertinent par le conseil d'administration.

Le 28 février 2024, le conseil d'administration a déclaré des dividendes pour les actionnaires ordinaires et les actionnaires privilégiés de série 3. Le tableau ci-dessous présente les détails des montants et des dates pour chaque dividende déclaré sur les actions :

	Dividende par action	Date de versement	Date d'inscription
Actions ordinaires	20,31 \$	9 avril 2024	14 mars 2024
Actions privilégiées à taux ajustable et à dividende non cumulatif de série 3	0,3866875 \$	17 avril 2024	18 mars 2024

L'Empire Vie précise que les dividendes précités sont des dividendes déterminés aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute législation fiscale provinciale similaire.

## Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice	
	2023	2022 retraité
<b>Flux de trésorerie liés aux activités</b>		
Activités d'exploitation	<b>632 \$</b>	301 \$
Activités d'investissement	<b>(358)</b>	(224)
Activités de financement	<b>(102)</b>	(94)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>172 \$</b>	(17 \$)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les primes d'assurance, le revenu de placement net et les produits tirés des frais. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation comprennent les prestations d'assurance, les commissions, les charges opérationnelles et les participations aux titulaires de polices. Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont principalement attribuables aux achats et aux ventes de placements soutenant les passifs des contrats d'assurance et les comptes du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat des instruments de capital ainsi que les paiements de dividendes et d'intérêt connexes.

Pour la période, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 172 millions de dollars. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 331 millions de dollars, en phase avec la croissance globale des activités. La trésorerie utilisée pour les activités d'investissement a augmenté de 134 millions de dollars par rapport à la période comparable de 2022, en raison d'acquisitions nettes plus élevées de placements au cours de la période précédente. La trésorerie utilisée pour les activités de financement a été plus élevée que pour la période comparable en 2022, principalement en raison de paiements de dividende plus élevés aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées.

Pour une analyse de la trésorerie de l'Empire Vie, reportez-vous aux notes 23.3 et 23.4 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

# Rapport de gestion

## Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité pour soutenir les passifs des contrats d'assurance et de placement de la société. La stratégie de placement de l'Empire Vie comprend également l'utilisation d'actions ordinaires cotées en bourse ou de fonds négociés en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance et de son secteur du capital et de l'excédent. Les flux de trésorerie découlant de ces instruments financiers visent à combler les besoins de liquidités des passifs des contrats d'assurance et de placement de l'Empire Vie, dans les limites prescrites par la société. L'Empire Vie est soumise aux risques de crédit et de marché liés à ces instruments financiers.

Le risque de crédit sur ces instruments financiers pourrait entraîner une perte financière si l'autre partie ne s'acquitte pas d'une obligation. Ce risque de crédit découle principalement des placements en obligations, en débetures, en actions privilégiées, en placements à court terme et en hypothèques. L'Empire Vie gère le risque de crédit en appliquant ses lignes directrices en matière de placements établies par le comité des placements du conseil d'administration. Ces lignes directrices établissent des notes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, et prévoient des limites de concentration par émetteur de ces titres de créance. La direction examine la qualité de crédit des placements acquis et surveille la qualité de crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie sur le risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère l'exposition au risque de marché principalement au moyen de limites de placement et de la surveillance de ses gestionnaires de placements internes et de ses sociétés de placement externes, assurée par le chef des placements, l'actuaire en chef, le comité de gestion de l'actif et le comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement le portefeuille et la composition de l'actif. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié aux dérivés en appliquant les limites et les restrictions de notation de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, ainsi que des limites pour l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un levier financier et des contraintes de crédit strictes liées à la contrepartie sont imposées.

Pour de l'information additionnelle sur les instruments financiers, reportez-vous à la note 3 « Instruments financiers » des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'Empire Vie a adopté la norme IFRS 9 *Instruments financiers*. À l'exception des actifs soumis à l'approche par superposition, les résultats des périodes antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2023 sont présentés conformément à la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Pour de l'information additionnelle sur l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 9, y compris la description des méthodes comptables choisies, reportez-vous à la note 2.4.2. « IFRS 9 *Instruments financiers* » et à la note 2.6 « Instruments financiers » des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

## Sources de capitaux

L'Empire Vie a émis des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Le tableau suivant résume les titres en circulation :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Débetures subordonnées	399 \$	399 \$
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	297	297
Actions ordinaires	1	1
Total des capitaux propres	298 \$	298 \$



# Rapport de gestion

Les détails des obligations subordonnées en circulation de la société sont les suivants :

(en millions de dollars)	Date d'émission	Date de rachat		Aux	
		la plus proche	Rendement	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Débtures subordonnées, série 2017-1(1)	Septembre 2017	15 mars 2023	3,664%	— \$	200 \$
Débtures subordonnées, série 2021-1(2)	Septembre 2021	24 septembre 2026	2,024%	199 \$	199 \$
Débtures subordonnées, série 2023-1(3)	Janvier 2023	13 janvier 2028	5,503%	199 \$	— \$

(1) Les débtures subordonnées non garanties de série 2017-1 à 3,664 % ont été rachetées le 15 mars 2023.

(2) Débtures subordonnées non garanties de série 2021-1 à 2,024 % échéant en 2031. À compter du 24 septembre 2026, l'intérêt sera payable au taux CDOR majoré de 0,67 %.

(3) Débtures subordonnées non garanties de série 2023-1 à 5,503 % échéant en 2033. À compter du 13 janvier 2028, l'intérêt sera payable au taux CORRA majoré de 2,26 %.

Le 13 janvier 2023, la société a émis des débtures non garanties, série 2023-1, pour un montant de 200 millions de dollars, échéant le 13 janvier 2033. Le produit net de l'émission sera utilisé à des fins de capital règlementaire et aux fins générales de la société, ce qui peut inclure le remboursement de la dette en cours. Le taux d'intérêt est payable semestriellement jusqu'à la date de réinitialisation des intérêts, qui est le 13 janvier 2028. La société peut demander le remboursement des débtures à tout moment après le 13 janvier 2028, sous réserve de l'approbation écrite préalable du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Les débtures sont subordonnées, quant au droit de paiement, à tous les passifs des contrats d'assurance de la société et à toutes les autres dettes de premier rang de la société.

Le 15 mars 2023, la société a racheté la totalité des 200 millions de dollars de débtures subordonnées non garanties à 3,664 %, série 2017-1, échéant le 15 mars 2028. Le rachat a été approuvé par le BSIF.

Les détails des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation de la société sont les suivants :

(en millions de dollars)	Date d'émission	Date de rachat		Aux	
		la plus proche	Rendement	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions privilégiées, série 3	Novembre 2017	17 janvier 2028	6,187 %	100 \$	100 \$
Billets avec remboursement de capital à recours limité, série	Février 2021	17 avril 2026	3,625 %	197 \$	197 \$

L'Empire Vie n'a pas exercé son droit de racheter la totalité ou une partie de ses actions privilégiées de série 3 en circulation le 17 janvier 2023. E-L Financial Corporation Limited a choisi de ne pas exercer son droit de transformer une partie ou la totalité de ses actions privilégiées de série 3 en actions privilégiées à taux rajusté et à dividende non cumulatif de série 4. Par conséquent, les porteurs d'actions privilégiées de série 3 ont le droit de recevoir des dividendes trimestriels fixes non cumulatifs de 6,187 % par année, de la manière et au moment prescrits par le conseil d'administration de l'Empire Vie, payables à compter du 17 avril 2023 jusqu'au 17 janvier 2028. Par la suite, le taux de dividende sera redéfini tous les cinq ans à un taux égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans, majoré de 3,24 %.

## Notation des titres

Les titres émis par l'Empire Vie sont notées par l'agence DBRS Limited (DBRS). DBRS a attribué les notes suivantes aux titres de la société :

Type d'évaluation	Notation	Tendance	Date de la dernière mesure de notation
Note de solidité financière	A	Stable	25 mai 2023
Note d'émetteur	A	Stable	25 mai 2023
Dette subordonnée	A (faible)	Stable	25 mai 2023
Actions privilégiées	Pfd-2	Stable	25 mai 2023
Billets avec remboursement de capital à recours limité	BBB (élevé)	Stable	25 mai 2023

# Rapport de gestion

## Capital réglementaire

Le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) vise à mesurer la solvabilité d'un assureur vie en tenant compte des aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. La société continue de jouir d'une solide situation de capital en vertu du cadre du TSAV. L'Empire Vie est tenue de maintenir un ratio de base minimal de 55 % et un ratio total de 90 %. Le BSIF a établi des niveaux cibles de surveillance de 70 % pour le ratio de base et de 100 % pour le ratio total.

<b>TSAV</b> (en millions de dollars)		<b>31 déc.</b> <b>2023</b>	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 <sup>(1)</sup>
<b>Capital disponible</b>						
Première catégorie	(A)	<b>2 135 \$</b>	2 190 \$	2 180 \$	2 213 \$	1 776 \$
Deuxième catégorie	(B)	<b>714</b>	626	663	647	600
Total	(C)	<b>2 849 \$</b>	2 816 \$	2 843 \$	2 860 \$	2 376 \$
<b>Provision d'excédent et dépôts admissibles</b>	(D)	<b>651</b>	561	608	598	916
<b>Coussin de solvabilité de base</b>	(E)	<b>2 252</b>	2 228	2 293	2 276	2 393
<b>Ratio total du TSAV</b>	$((C+D)/E * 100)$	<b>155 %</b>	152 %	151 %	152 %	138 %
<b>Ratio de base du TSAV</b>	$((A+70 \%D)/E * 100)$	<b>115 %</b>	116 %	114 %	116 %	101 %

(1) Les résultats du TSAV avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails sur les montants de 2022, reportez-vous à la note 2.4 « Normes et interprétations nouvelles et modifiées » des états financiers consolidés.

L'augmentation du ratio total du TSAV à partir du 31 décembre 2022 est attribuable à l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 ainsi qu'aux changements connexes dans le calcul du capital réglementaire du BSIF. Le ratio total du TSAV de l'Empire Vie a augmenté au quatrième trimestre en raison des solides bénéfices au cours de la période, partiellement contrebalancés par l'incidence des mises à jour des hypothèses sur les passifs des contrats d'assurance.

## Dynamique sectorielle et stratégie de la direction

Les activités de la société sont organisées par secteur d'activité, chacun assumant la responsabilité de la mise au point, du marketing, de la distribution des produits, de la tarification des produits, ainsi que du service à la clientèle au sein de son marché propre. Cette structure permet de tenir compte des dynamiques de marchés distinctes pour les trois grands secteurs d'activité. La direction croit que cette structure permet à chaque secteur d'activité d'élaborer des stratégies afin d'atteindre les objectifs généraux de l'entreprise relatifs à la croissance des affaires et à la gestion des charges tout en reconnaissant les particularités des milieux d'affaires dans lesquels chaque secteur d'activité évolue. Les secteurs d'activité sont soutenus par des unités des services généraux qui fournissent des services administratifs et technologiques aux secteurs d'activité, gèrent les actifs investis et supervisent les politiques de gestion des risques de l'entreprise.

Selon les actifs du fonds général et des fonds distincts, l'Empire Vie se classe parmi les 10 plus importantes sociétés d'assurance vie au Canada. L'Empire Vie détient une part de marché d'environ 6 % pour les fonds distincts, 6 % pour les garanties d'assurance collective et 3 % pour les nouvelles primes d'assurance vie. L'Empire Vie se concentre exclusivement sur le marché canadien et, au sein de celui-ci, sur des segments de marché particuliers où la direction estime qu'il existe des possibilités d'établir des relations solides et à long terme avec ses partenaires de distribution. La société offre des produits à prix concurrentiels et un service plus personnalisé, tout en procurant une valeur à long terme à ses actionnaires. L'Empire Vie, en tant que société de taille moyenne, doit continuer à être concurrentielle sur le plan des coûts par rapport aux grandes sociétés qui peuvent avoir l'avantage des économies d'échelle. En se concentrant sur des segments de marché particuliers et en offrant des produits concurrentiels à ses conseillers indépendants, la direction estime que ces relations solides permettront une croissance rentable. Au sein de tous ses secteurs d'activité, l'Empire Vie se concentre sur la croissance et la diversification de la distribution ainsi que sur l'adoption et la mise en œuvre de capacités numériques, tout en maintenant un service personnalisé.

L'Empire Vie a investi dans des sociétés de distribution dont les équipes de direction sont respectées dans le secteur et ont fait leurs preuves en matière de croissance des affaires, telles que la Financière TruStone (une filiale d'agents

# Rapport de gestion

généraux administrateurs). Ces investissements soutiennent l'engagement de la société à faciliter l'accès à des conseils financiers indépendants pour les Canadiennes et les Canadiens.

Le secteur de la gestion de patrimoine de l'Empire Vie comprend des produits de fonds distincts et des produits à intérêt garanti. Ces produits sont en concurrence avec ceux offerts par diverses institutions financières. Un élément clé de toute stratégie concurrentielle dans ce marché consiste à offrir un taux de rendement concurrentiel à la clientèle. L'Empire Vie a mis l'accent sur l'obtention d'un rendement à long terme des placements grâce à la diversification des styles et des stratégies de placement de ses fonds distincts. La direction continuera d'améliorer la compétitivité en se concentrant sur l'obtention d'un rendement constant à long terme, en offrant à la clientèle des produits nouveaux et différenciés et en élargissant la portée de la distribution. L'Empire Vie continue d'enregistrer une forte croissance des actifs sous gestion de ses affaires de fonds distincts grâce aux nouvelles ventes nettes et à l'appréciation des marchés boursiers. L'Empire Vie continue de surveiller et de gérer l'exposition au risque lié au produit avec garantie de retrait et le paysage concurrentiel pour ce produit.

Au sein du marché élargi de l'assurance collective au Canada, l'Empire Vie continue de se concentrer sur le marché des petits et moyens employeurs, qui représentent la majorité des entreprises canadiennes. Cette stratégie de créneau, ainsi que la constante priorité accordée à l'équilibre entre la croissance et les bénéfices, a permis à l'Empire Vie d'être concurrentielle au chapitre des coûts dans ce segment du marché, ce qui devrait lui permettre d'augmenter sa part de marché pour ce secteur d'activité tout en générant des rendements acceptables.

L'Empire Vie offre des produits traditionnels d'assurance individuelle avec et sans participation, assortis d'une gamme de périodes de protection qui répondent aux besoins des Canadiennes et des Canadiens. Les tendances de mortalité à long terme continuent d'être favorables aux produits d'assurance vie. En raison des rendements raisonnables à long terme de ce secteur d'activité, la direction continue de mettre l'accent sur une croissance soutenue, le développement technologique et l'amélioration des processus afin de maintenir une structure de coûts qui permet à la société d'être concurrentielle tout en générant une contribution financière acceptable à long terme. Les produits d'assurance individuelle sont par nature à très long terme et, par conséquent, sont soumis à des exigences en matière de réserves et de capital à long terme. L'Empire Vie revoit sa gamme de produits d'assurance vie individuelle sur une base continue pour améliorer la rentabilité, réduire le risque lié aux taux d'intérêt, réduire le capital règlementaire requis, développer des produits et des processus basés sur le Web, ainsi qu'améliorer les expériences client et conseiller.

## Gestion du risque

L'Empire Vie est une institution financière qui offre des produits de gestion de patrimoine, des solutions d'assurance collective et des produits d'assurance individuelle. La société est exposée à un certain nombre de risques qui découlent de ses activités. Une gestion efficace des risques est essentielle à la rentabilité globale, au positionnement concurrentiel sur le marché et à la viabilité financière à long terme de la société. Bien que tous les risques ne puissent pas nécessairement être éliminés ou connus avec certitude, l'objectif du programme de gestion du risque de la société est de s'assurer que les activités de prise de risque sont cohérentes avec sa stratégie afin d'atteindre les objectifs d'affaires et de produire un rendement acceptable pour les actionnaires.

L'Empire Vie motive ses décisions concernant la prise d'un risque ou la gestion du risque sur les besoins suivants :

- Satisfaire aux exigences de sa clientèle, des membres de son personnel, de ses actionnaires et de ses créanciers et protéger les engagements qui ont été pris à leur égard;
- Recevoir une rémunération adéquate pour le capital affecté au soutien des activités et des objectifs stratégiques;
- Protéger sa marque, notamment en bâtissant et en maintenant la confiance de sa clientèle, en traitant cette dernière de façon équitable, en tenant compte de sa responsabilité sociale en tant qu'entreprise, et en intégrant la durabilité dans ses plans stratégiques; et
- Maintenir (ou améliorer) sa note de solidité financière externe.

La propension au risque de l'Empire Vie détermine le niveau de risque global que la société est disposée à prendre pour mener à bien ses stratégies d'affaires. La propension au risque soutien l'accroissement d'une valeur durable pour les

# Rapport de gestion

actionnaires, sans toutefois compromettre la capacité de la société de verser les règlements et de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices.

Le cadre de gestion du risque de l'Empire Vie est structuré en fonction d'un certain nombre de principes généraux :

- En raison de la nature à long terme de la majorité de ses engagements, la société accepte le risque du marché des capitaux à condition qu'il soit géré dans le cadre de tolérances et de limites de risque spécifiques. La société adopte une approche à faible risque et axée sur la valeur pour gérer ses placements - elle accepte le risque de crédit et le risque lié aux actifs alternatifs à condition qu'elle soit récompensée par des rendements améliorés de manière appropriée;
- La société gère les liquidités dans l'ensemble de ses activités afin de garantir un niveau élevé de confiance que toutes les obligations (envers la clientèle, les membres du personnel, les créanciers et les actionnaires) seront honorées lorsqu'elles arriveront à échéance;
- La société accepte les risques liés à ses produits à condition qu'ils soient correctement conçus, tarifés et gérés afin d'apporter une valeur ajoutée à sa clientèle et à ses actionnaires;
- La société adopte une approche de planification d'affaires prévisionnelle et de gestion du capital prudente. Elle s'efforce d'avoir un niveau de confiance élevé que le capital suffit à soutenir les activités futures prévues;
- La direction siège activement aux comités du secteur et, par l'entremise d'un réseau de personnes ayant des fonctions de surveillance, surveille le contexte afin que la société se positionne de manière appropriée pour gérer les changements réglementaires, fiscaux, comptables et actuariels;
- La société accepte que les risques opérationnels fassent partie des affaires et sait que la gestion du risque est un élément clé de la prise de décisions. Elle protège ses affaires et les actifs de sa clientèle en prenant des mesures d'atténuation des risques efficaces; et
- La société attend de tous les membres de son personnel qu'ils adoptent un comportement éthique et qu'ils fassent preuve d'intégrité à tout moment.

Le conseil d'administration supervise et surveille le cadre, les processus et les pratiques de gestion du risque de la société, ainsi qu'examine et approuve le cadre de gestion du risque d'entreprise et la propension à prendre des risques de la société. L'appétit de la société pour le risque est le principal mécanisme permettant de mettre en œuvre les principes directeurs décrits ci-dessus et comprend un large éventail de normes qualitatives et quantitatives.

L'équipe de la haute direction partage la responsabilité et l'imputabilité de la gestion du risque dans l'ensemble de l'organisation. Elle peut ainsi avoir une perspective interfonctionnelle sur la gestion du risque, qui est renforcée par la fréquence des communications au sein de l'équipe. La société a un comité de gestion des actifs dont la responsabilité consiste à surveiller l'administration des politiques d'entreprise établies par le comité des placements et le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, avec un accent particulier sur le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité, y compris la gestion des actifs et des passifs ainsi que la gestion du capital. Le comité d'examen de la gestion des produits est chargé de superviser la gestion de la politique d'entreprise établie par le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration, en mettant l'accent sur le risque lié aux produits. Les activités qui ne sont pas déléguées à l'un de ces deux comités restent sous la supervision de la direction. Pour de l'information additionnelle sur la gouvernance, reportez-vous à la section « Gouvernance d'entreprise à l'égard de la gestion du risque » du Rapport annuel 2023 de l'Empire Vie. Le chef de la gestion du risque est membre du comité de gestion des actifs et du comité d'examen de la gestion des produits; il a la responsabilité de présenter des rapports sur la gestion du risque et du capital au conseil d'administration, les rapports sur la gestion du capital étant par la suite transmis à l'actuaire en chef. Toutes les politiques et les procédures de gestion du risque font l'objet d'une révision régulière pour vérifier leur pertinence et prendre en compte les changements survenant dans l'environnement de risque. La responsabilité, l'application, la gestion quotidienne et les éléments de procédure relèvent de la direction du secteur, avec le soutien des personnes responsables de la conformité des unités d'affaires, des ambassadeurs de la sécurité et du service de gestion du risque. La direction est représentée et assure une supervision au sein de divers comités interdisciplinaires de gestion des risques. La société définit et documente de façon officielle ses valeurs et niveaux de tolérance au risque par l'entremise de plusieurs politiques d'entreprise, incluant un code de conduite professionnelle, des

# Rapport de gestion

principes de communication de l'information, ainsi que des politiques de gestion du risque d'entreprise, de gestion du capital et de dénonciation. Les politiques de gestion du risque stratégique de la société (incluant celles liées à la conception et à la tarification des produits, aux placements et à la gestion du risque) sont également approuvées par le conseil d'administration ou l'un des comités de celui-ci. Les filiales ont adopté des pratiques pour les risques auxquels elles sont exposées, en fonction de leur plan d'affaires, de leur stratégie et de leur appétit pour le risque.

## Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la société présente les sensibilités et les mesures d'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent des sensibilités attribuables aux variations spécifiques des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs respectives. Les sensibilités sont calculées indépendamment pour chaque variable de risque, et supposent de manière générale que toutes les autres variables de risque demeurent inchangées. Les sensibilités ne prennent pas en compte les effets indirects tels que les répercussions potentielles sur les dépréciations d'écart d'acquisition ou les provisions pour dépréciation sur les actifs d'impôts différés. Les sensibilités sont fournies pour l'entité consolidée. Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ces estimations pour diverses raisons, notamment des différences dans le schéma ou la distribution des chocs du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, des erreurs de modèle ou des changements dans d'autres hypothèses telles que la composition des activités, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de polices et d'autres variables du marché par rapport à celles qui sous-tendent le calcul des sensibilités. Des changements dus à de nouvelles ventes ou à des échéances, à des achats/ventes d'actifs ou à d'autres mesures de gestion pourraient également entraîner des modifications importantes de ces sensibilités déclarées. Pour ces raisons, les sensibilités ne doivent être considérées que comme des estimations directionnelles des sensibilités sous-jacentes pour les facteurs respectifs sur la base des hypothèses énoncées et ne doivent pas être considérées comme des indicateurs prévisionnels des sensibilités futures de la société en matière de revenu net, de marge sur services contractuels, de capitaux propres et de capital. Étant donné la nature de ces calculs, la société n'est pas en mesure de garantir que l'effet réel correspondra aux estimations fournies. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence qui n'est pas proportionnelle.

## Risque de marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des actifs de capitaux propres soutenant les passifs et l'excédent des contrats d'assurance vie. L'Empire Vie maintient un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger en partie la société contre les baisses du ratio du capital règlementaire (TSAV) qui pourraient découler de variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture pourrait avoir recours à des positions sur dérivés, y compris à des options de vente et à des contrats à terme. L'étendue des dérivés utilisés fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, l'Empire Vie a un capital requis aux fins du TSAV et des passifs dans l'état de la situation financière liés aux garanties sur les fonds distincts. Une certaine volatilité du revenu net peut résulter des instruments de couverture, car les gains ou les pertes ne sont pas directement compensés par les variations de la valeur des autres actifs et passifs exposés au risque lié aux actions. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'Empire Vie a enregistré une perte de 14,2 millions de dollars avant impôts sur le programme de couverture, en raison de gains de juste valeur réalisés et latents. Cette perte après impôts était de 8,4 millions de dollars pour la période comparable de 2022.

Le ratio du TSAV de la société est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences de passifs et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 31 décembre 2023, la société détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,8 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,5 milliards de dollars étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

# Rapport de gestion

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :</b>		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	9 %	8 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	43 %	44 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	7 %	7 %
Prestations minimales viagères garanties (garantie de retrait)	41 %	41 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Toutes les garanties de fonds distincts de l'Empire Vie sont fondées sur des polices (et non sur des dépôts), ce qui réduit généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers par rapport aux produits assortis de garanties fondées sur des dépôts. Les garanties fondées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts dans la police (que la valeur du fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie net global, alors que les garanties fondées sur les dépôts ne tiennent compte que des dépôts dont la valeur est inférieure au montant garanti et ignorent tous les dépôts dans la police dont la valeur est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation de la sensibilité. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts sont émises, la sensibilité augmente.

Le cadre de capital réglementaire des fonds distincts comprend l'utilisation de diverses contraintes qui fournissent une protection partielle contre ces effets. Par conséquent, les effets de la sensibilité sont souvent non linéaires ou asymétriques. De plus, la marge sur services contractuels fournit une compensation importante pour les effets potentiels des passifs des garanties de fonds distincts. Cela réduit considérablement l'incidence sur le résultat net des variations des taux d'intérêt ou des niveaux des marchés boursiers.

L'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant les passifs et l'excédent des contrats d'assurance vie. La société est en train de modifier la composition de ses actifs et de réduire son exposition au risque lié aux actions en 2024. Le tableau suivant présente, aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie qui résulte des fluctuations des cours des marchés boursiers :

Sensibilité au risque lié aux actions :	Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %
<b>Au 31 décembre 2023</b>				
Résultat net avant impôts	58 \$	28 \$	(27 \$)	(42 \$)
Total des actions	43	21	(20)	(31)
Marge sur services contractuels	187	100	(116)	(254)
<b>Au 31 décembre 2022</b>				
Résultat net avant impôts	77 \$	39 \$	(29 \$)	(53 \$)
Total des actions	57	29	(21)	(39)
Marge sur services contractuels	208	111	(125)	(271)

# Rapport de gestion

Le tableau suivant présente, selon les cours des marchés boursiers aux 31 décembre 2023 et 2022, la sensibilité du ratio total du TSAV de l'Empire Vie qui résulte des hausses et des baisses des cours des marchés boursiers :

Sensibilité au risque lié aux actions : Incidence sur le TSAV <sup>(1)</sup>	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Garanties des fonds distincts	13 %	5 %	(1) %	(11) %	(23) %
Autres risques liés aux actions	1 %	— %	— %	(1) %	(2) %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	1 %	1 %
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>12 %</b>	<b>4 %</b>	<b>— %</b>	<b>(11) %</b>	<b>(24) %</b>
Garanties des fonds distincts	17 %	9 %	(2) %	(7) %	(14) %
Autres risques liés aux actions	— %	— %	— %	— %	— %
Couverture des positions en actions	(2) %	(1) %	1 %	1 %	2 %
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>15 %</b>	<b>8 %</b>	<b>(1) %</b>	<b>(6) %</b>	<b>(12) %</b>

(1) Les résultats du TSAV avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails sur les montants de 2022, reportez-vous à la note 2.4 « Normes et interprétations nouvelles et modifiées » des états financiers consolidés.

Le tableau suivant fournit le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et de décès des fonds distincts, ainsi que les passifs des contrats d'assurance qui en résultent et le coussin de solvabilité de base en vertu du TSAV pour les fonds distincts de l'Empire Vie :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > valeur des fonds		Garantie à l'échéance > valeur des fonds		Garantie au décès > valeur des fonds		Passifs des contrats d'assurance <sup>(2)</sup>	Capital du TSAV <sup>(1)</sup>
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	des fonds	Capital de risque		
<b>31 décembre 2023</b>	<b>2 557 \$</b>	<b>952 \$</b>	<b>44 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>1 101 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>102 \$</b>	<b>422 \$</b>
31 décembre 2022	2 651 \$	1 048 \$	160 \$	10 \$	3 073 \$	104 \$	79 \$	

(1) Les résultats du TSAV avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails sur les montants de 2022, reportez-vous à la note 2.4 « Normes et interprétations nouvelles et modifiées » des états financiers consolidés.

(2) Le montant au 31 décembre 2022 a été ajusté pour refléter l'incidence de l'adoption de la norme IFRS 17.

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation de décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation de décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le montant que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Le 31 décembre 2023, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque totalisait 966 millions de dollars. Le 31 décembre 2022, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 1 162 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le montant à risque n'est pas payable actuellement, car le paiement est subordonné à des résultats futurs, notamment le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau des passifs des contrats d'assurance et du capital réglementaire requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que l'Empire Vie devra vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts.

De plus, l'Empire Vie considère la sensibilité du ratio du TSAV de la société par rapport aux variations des taux d'intérêt des marchés. L'effet d'une variation parallèle de 50 points de base des taux d'intérêt pour les 31 décembre 2023 et 2022 est indiqué dans le tableau ci-dessous. Aucune modification des écarts de crédit n'est supposée.

# Rapport de gestion

<b>Sensibilité aux taux d'intérêt du marché - TSAV</b>	<b>Incidence d'une diminution de 50 points de base</b>
<b>Ratio total du TSAV au 31 décembre 2023</b>	<b>2 %</b>
Ratio total du TSAV au 31 décembre 2022 <sup>(1)</sup>	2 %

(1) Les résultats du TSAV avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Pour plus de détails sur les montants de 2022, reportez-vous à la note 2.4 « Normes et interprétations nouvelles et modifiées » des états financiers consolidés.

## Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini de façon générale comme un risque de perte attribuable à l'erreur humaine, aux décisions, aux actions ou à l'inaction, aux processus ou aux systèmes internes inadéquats ou défaillants ou aux événements externes qui ont une incidence sur les opérations. Le risque opérationnel est naturellement présent dans toutes les activités de l'Empire Vie ainsi que celles de ses filiales. La gestion efficace du risque opérationnel contribue également à la résilience opérationnelle de la société et a une influence sur celle-ci. Une description plus détaillée de certains risques opérationnels et des stratégies de gestion des risques qui leur sont associées est présentée ci-après.

### 1) *Risque juridique et risque de conformité à la réglementation*

La société est régie par la Loi sur les sociétés d'assurances et mène ses activités sous la surveillance du BSIF, et doit également respecter un vaste ensemble d'exigences juridiques et réglementaires en vigueur dans chacune des provinces et chacun des territoires canadiens visant les sociétés d'assurance et les sociétés offrant d'autres services financiers. Des changements importants au cadre réglementaire pourraient nuire à l'Empire Vie. Le non-respect des exigences réglementaires ou des attentes du public pourrait aussi entacher la réputation de l'Empire Vie et sa capacité à mener ses affaires. Dans le cadre normal de ses affaires, l'Empire Vie fait parfois l'objet de litiges; quelques poursuites sont d'ailleurs en cours. Enfin, rien ne garantit qu'un litige actuel ou futur n'ait pas d'effets néfastes considérables sur l'Empire Vie.

Le service de la conformité de l'Empire Vie, dirigé par le chef de la conformité, supervise le cadre de conformité réglementaire. Ce cadre favorise une gestion du risque de conformité réglementaire fondée sur le risque et comprend des politiques à l'échelle de la société, des lignes directrices opérationnelles, des programmes de sensibilisation aux lois et règlements ayant une incidence sur l'Empire Vie, une surveillance continue des nouveaux enjeux en matière de conformité et des modifications réglementaires, ainsi que des programmes de formation du personnel portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la protection des renseignements personnels, la sécurité de l'information et la cybersécurité, ainsi que le code de conduite professionnelle de l'Empire Vie. Le cadre est soutenu par un réseau de personnes responsables de la conformité des unités d'affaires ainsi que par les services juridiques de l'Empire Vie. Les filiales maintiennent des cadres de conformité réglementaire pour leurs activités respectives et font régulièrement rapport au chef de la conformité de l'Empire Vie. Le chef de la conformité fait régulièrement rapport au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration sur l'état de la conformité, les principaux risques liés à la conformité et les nouvelles tendances en matière de réglementation. Le chef du contentieux fait régulièrement rapport au comité d'audit du conseil d'administration sur les activités et les tendances en matière de litiges, tant pour la société que pour le secteur.

### 2) *Risque de modèle*

L'Empire Vie utilise des modèles pour soutenir nombre de ses activités commerciales, notamment la conception et la tarification des produits, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, la planification financière, la gestion des actifs et des passifs, la gestion du capital, la gestion de projets, l'analyse des placements, la gestion des risques et l'analyse avancée (telles que l'intelligence artificielle, la modélisation prédictive et les algorithmes de prises de décisions). Le risque d'une utilisation ou d'une interprétation inappropriée des modèles de l'Empire Vie ou de leurs résultats, ou l'utilisation de modèles, de données ou d'hypothèses déficients pourrait entraîner des pertes financières ou des décisions commerciales inappropriées. La société s'est dotée de processus de gestion et d'atténuation lui permettant de surveiller le bon emploi de ses modèles, afin de limiter les conséquences financières, opérationnelles et stratégiques d'une mauvaise interprétation ou d'une mauvaise utilisation des résultats tirés d'un modèle. Il incombe à la direction de s'assurer que les modèles utilisés pour soutenir les activités répondent correctement aux besoins opérationnels dans les différents secteurs d'activité. Le chef de la gestion du risque fait régulièrement rapport à la direction et au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration sur l'utilisation de modèles et les activités de surveillance connexes.



# Rapport de gestion

## 3) *Risque lié aux ressources humaines*

La concurrence en ce qui concerne le recrutement de membres du personnel qualifiés, incluant les cadres, est vive autant dans les services financiers que dans d'autres secteurs. Si l'Empire Vie ne parvient pas à garder ni à attirer des membres du personnel et des cadres qualifiés, ni à maintenir et à déployer efficacement des ressources avec les connaissances approfondies et les compétences nécessaires afin de soutenir les activités, ses résultats opérationnels, sa santé financière et même sa position sur le marché pourraient en souffrir. Pour atténuer ce risque, l'Empire Vie a mis en place des politiques, des processus et des pratiques en matière de ressources humaines. La direction fait régulièrement le point au comité des ressources humaines du conseil d'administration sur le recrutement, les effectifs et la planification de la relève, le perfectionnement des membres du personnel, les initiatives du programme de diversité et d'inclusion ainsi que sur les pratiques et programmes de rémunération, soit des mécanismes qui visent tous à attirer, à motiver et à garder en poste des membres du personnel très talentueux dont les différences, les histoires, les expériences et les idées contribuent à leur rendement élevé et à leur fort potentiel. L'Empire Vie est déterminée à développer une organisation diversifiée, engagée et durable tout en bâtissant une communauté inclusive.

## 4) *Risque lié aux tiers*

L'Empire Vie obtient différents types de biens et/ou de services par l'entremise d'un certain nombre d'accords de tiers et a imparti certaines fonctions ou certains processus administratifs à des tiers. Si ces tiers ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles ou d'autres ententes de service en ce qui concerne des systèmes et/ou des services, les affaires de l'Empire Vie pourraient subir des répercussions défavorables. Pour atténuer ce risque, l'Empire Vie dispose de politiques et de lignes directrices qui établissent les exigences relatives à l'identification, à l'évaluation, à la gestion, au suivi et au signalement des risques liés aux tiers, en fonction des risques associés aux fournisseurs de services et de la nature des ententes. Le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels à cet effet. Chaque année, la direction rend compte des activités d'impartition au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration, notamment pour faire le point sur les accords de services les plus importants pour l'Empire Vie.

## 5) *Risque lié à la technologie et à la sécurité de l'information*

La société compte sur les technologies dans presque tous les aspects de ses activités et de ses opérations, notamment pour concevoir et offrir de nouveaux produits et services, et la nature même du secteur de l'assurance vie implique d'investir beaucoup dans les technologies. Le chef des technologies est responsable de la stratégie technologique en matière de capacités numériques et de données pour la société, et supervise les initiatives en matière de technologie et les projets de transformation, et rend compte régulièrement au comité de supervision des technologies de l'information du conseil d'administration sur les projets et les initiatives stratégiques liés à la technologie de l'information et sur l'architecture technologique. Pour que les activités se déroulent normalement, il faut assurer l'intégrité des opérations et des données, ainsi que la sécurité de l'information et de l'infrastructure des systèmes. Si les activités sont perturbées d'une manière ou d'une autre - pannes de système, atteintes à la sécurité de l'information et à la protection des renseignements personnels, cyberattaques, erreurs humaines, activités criminelles, fraude ou perte de certaines ententes de licences logicielles -, l'Empire Vie pourrait en subir des répercussions défavorables importantes.

Les atteintes à la sécurité de l'information, y compris les diverses formes de cyberattaques, se produisent à un rythme de plus en plus rapide dans tous les secteurs de l'industrie, au sein des gouvernements et chez les particuliers. Ces activités malveillantes représentent un risque important pour l'Empire Vie et peuvent entraîner la divulgation ou l'utilisation inappropriée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour atténuer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de sécurité de l'information supervisé par le chef de la sécurité de l'information, qui rend compte régulièrement au comité de supervision des technologies de l'information du conseil d'administration et au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Ce programme se compose d'un certain nombre de normes, de procédures et de lignes directrices axées sur la gestion du risque lié à la cybersécurité et le maintien de la sécurité et de l'intégrité des données confiées à l'Empire Vie. Un processus de gestion des incidents est aussi en place pour surveiller les événements de sécurité et les gérer. La société continue d'investir dans le personnel, les processus et la technologie afin de renforcer sa capacité à répondre à l'évolution du paysage.

Une atteinte à la protection des renseignements personnels n'est pas non plus impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation non autorisée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour gérer ce risque, l'Empire Vie dispose d'un programme de protection des renseignements personnels que chapeaute le chef de la protection des renseignements personnels. Ce programme, appuyé par un réseau de personnes responsables de la protection des renseignements personnels dans les unités d'affaires, prévoit des politiques et des normes, de même qu'un suivi constant

# Rapport de gestion

des nouvelles législations en matière de protection des renseignements personnels. Des processus sont en place pour orienter les membres du personnel dans le traitement des renseignements personnels et le signalement des bris de confidentialité et d'autres problèmes aux responsables appropriés, afin qu'ils assurent le suivi et la résolution de ces problèmes. Le chef de la protection des renseignements personnels présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration un rapport concernant les nouvelles tendances et les risques en matière de protection des renseignements personnels et de sécurité des données.

## 6) *Risque de continuité des affaires*

L'Empire Vie a mis en place un programme de continuité et de reprise des activités en cas de sinistre applicable à toute l'organisation, lequel est supervisé par le comité de gestion de la continuité des activités et la direction. Le programme comprend une série de politiques, de plans et de procédures, dont l'objectif est la poursuite optimale des fonctions clés et la reprise des opérations normales en toute efficacité si une perturbation majeure des fonctions clés avait lieu par suite d'événements imprévus, incluant des pandémies. Une telle perturbation pourrait avoir une incidence sur la disponibilité des membres du personnel formés, sur les lieux physiques où se déroulent les opérations et/ou sur l'accès à la technologie. Chaque unité d'affaires est responsable de la préparation et du maintien de plans et de processus de continuité des activités détaillés. L'Empire Vie établit des plans de continuité et de reprise des activités en cas de sinistre qu'elle met à l'essai régulièrement, et dispose de services et d'une infrastructure de sauvegarde conçus pour limiter le plus possible le temps d'arrêt et accélérer la reprise des systèmes. Le président du comité de gestion de la continuité des activités rend compte au moins une fois par an au comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration sur la préparation à la continuité des activités et la résilience opérationnelle.

## **Risque commercial et stratégique**

Le risque commercial et stratégique comprend les risques liés à l'incertitude des bénéfices et du capital futurs découlant d'une éventuelle incapacité à mettre en place des stratégies et des plans d'affaires appropriés, à prendre des décisions et à affecter des ressources, aux risques liés à la situation économique, politique ou commerciale qui pourraient affecter les canaux de distribution et le comportement des consommateurs, comme le paysage concurrentiel, les changements réglementaires et fiscaux ou les changements aux normes comptables et actuarielles, le risque lié à la marque, ainsi que les risques environnementaux et sociaux. L'Empire Vie et ses sociétés affiliées revoient et adaptent régulièrement leurs stratégies et plans d'affaires pour tenir compte de l'évolution des conditions commerciales et de la situation économique, politique et réglementaire. Le rendement financier de l'Empire Vie dépend de sa capacité à mettre en œuvre et à exécuter des stratégies d'affaires et des plans de croissance.

Les stratégies et les plans d'affaires de la société sont harmonisés avec sa propension à prendre des risques, sa situation de capital et ses objectifs de rendement financier. L'Empire Vie réévalue périodiquement sa propension à prendre des risques en tenant compte de l'environnement économique, réglementaire et concurrentiel dans lequel elle exerce ses activités. L'environnement actuel exige que l'Empire Vie s'adapte rapidement aux nouvelles occasions et aux nouveaux défis et qu'elle raffine ses stratégies en conséquence. Si l'Empire Vie ne parvient pas à réviser ses stratégies en temps opportun ou à s'adapter à l'évolution de l'environnement, elle pourrait ne pas être en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance.

Les stratégies et plans d'affaires de la société reposent sur la bonne exécution des initiatives organisationnelles et stratégiques, conçues dans une optique de croissance de ses affaires. Or, la capacité de bien gérer les changements et de donner la priorité aux bonnes initiatives a un effet direct sur la capacité de la société à réaliser ces stratégies. Il est essentiel de déterminer quelles sont les bonnes initiatives, puis de les concrétiser pour que l'Empire Vie atteigne les objectifs de son plan d'affaires. Autrement, la société pourrait notamment connaître des difficultés quant à sa structure de coûts.

La réussite des stratégies et des plans d'affaires de l'Empire Vie dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment la capacité de la société (i) à dégager des bénéfices suffisants pour maintenir un niveau de capital adéquat, (ii) à obtenir un rendement soutenu des placements, (iii) à respecter les exigences réglementaires, (iv) à gérer son exposition aux risques efficacement, (v) à attirer une clientèle, du personnel et des distributeurs, puis à les garder, (vi) à avoir la bonne offre de produits et (vii) à réduire les charges opérationnelles sans nuire à sa capacité d'embaucher, de garder et de motiver le personnel clé.

# Rapport de gestion

La direction évalue les plans commerciaux et stratégiques de l'Empire Vie et en discute avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration, qui est aussi régulièrement informé de l'avancement des grands objectifs du plan d'affaires. Le conseil d'administration et ses sous-comités obtiennent régulièrement un compte rendu sur les principaux risques.

## *Risque environnemental et social*

Les stratégies d'affaires de l'Empire Vie sont affectées par les attitudes à l'égard des questions sociétales. Des facteurs comme la diversité, l'équité et l'inclusion et les changements climatiques sont considérés comme faisant partie du processus de planification stratégique et sont reflétés dans le programme de gestion du risque et les politiques connexes de l'Empire Vie. Collectivement désignés par le terme « risques ESG » (risques environnementaux, sociaux et de gouvernance), ces risques ne représentent pas une catégorie de risque distincte, mais sous-tendent plutôt la totalité des catégories de risque (risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité, risque lié aux produits, risque opérationnel, ainsi que risque commercial et stratégique). En tant que tels, ils sont intégrés dans le cadre de gestion des risques d'entreprise, et les processus de gestion de ces risques sont intégrés dans les processus de gestion de chaque catégorie de risque.

Le rendement financier, les opérations et la réputation de l'Empire Vie peuvent être affectés négativement si la société, en tant que souscripteur et investisseur à long terme, ne se prépare pas adéquatement contre les effets négatifs directs ou indirects des risques environnementaux et sociaux. Les risques environnementaux et sociaux comprennent, sans s'y limiter, les événements et les développements liés aux effets du changement climatique et à la transition vers une économie à plus faible émission de carbone, les nouveaux développements en matière de réglementation et de politiques publiques, les questions de santé publique et les questions d'inégalité. Ces risques peuvent survenir dans les opérations directes de l'entreprise, ses activités d'investissement ou d'autres domaines, par exemple dans le cadre d'accords avec des tiers.

L'équipe de gestion des placements de l'Empire Vie intègre les enjeux ESG dans ses décisions de placement pour les actifs de la société et de la clientèle. La société s'est engagée à l'égard de la diversité et l'inclusion et a revu ses politiques et ses pratiques pour en assurer l'équité et la clarté. La société surveille activement les développements des enjeux environnementaux, sociaux et durables et a entrepris des efforts afin d'intégrer les pratiques ESG dans tous les aspects de ses activités. La direction fait régulièrement le point au conseil d'administration au sujet des questions émergentes et des progrès connexes, en reconnaissant que sa stratégie évoluera au fil du temps, en fonction de l'expérience acquise et des développements externes. Pour de l'information additionnelle, reportez-vous au rapport annuel de responsabilité sociale de la société au [www.empire.ca/fr/about-us/community](http://www.empire.ca/fr/about-us/community).

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans la notice annuelle de la société, accessible au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). La note 23 des états financiers consolidés présente de l'information supplémentaire concernant la sensibilité de la société aux risques.

## **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Les contrôles et procédures de communication de l'information de l'Empire Vie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par l'Empire Vie en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour s'assurer que l'information est accumulée et communiquée à la direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées concernant la communication de l'information au public. Sous la supervision de la direction, une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de l'Empire Vie a été effectuée au 31 décembre 2023. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de l'Empire Vie étaient efficaces au 31 décembre 2023.

## **Contrôles internes à l'égard de l'information financière**

La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité. Sous la supervision de la

# Rapport de gestion

direction, une évaluation des contrôles internes de l'Empire Vie à l'égard de l'information financière a été effectuée au 31 décembre 2023. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles internes de l'Empire Vie à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 31 décembre 2023.

En raison de l'adoption de la norme IFRS 17 le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la société a révisé ses contrôles internes à l'égard de l'information financière. Les révisions concernaient principalement la gouvernance de la mise en œuvre et les contrôles de la mise en œuvre initiale de la norme IFRS 17, ainsi que les contrôles continus des processus actuariels et d'information financière de la société, y compris l'adoption des méthodes comptables de la norme IFRS 17 et des jugements et estimations importants, l'utilisation de nouveaux systèmes de technologie de l'information et le rapprochement des données financières entre les processus d'information existants et la norme IFRS 17.

## Perspective

Au sein de tous ses secteurs d'activité, l'Empire Vie se concentre sur la croissance et la diversification de la distribution ainsi que sur l'adoption et la mise en œuvre de capacités numériques, tout en maintenant un service personnalisé exceptionnel. La société est bien positionnée grâce aux investissements réalisés dans le développement de produits, les capacités numériques et les améliorations opérationnelles tout au long de 2023. Alors que le paysage réglementaire canadien des services financiers continue d'évoluer, l'Empire Vie est fière de continuer à servir les particuliers et les propriétaires de petites entreprises du Canada.

L'année 2023 a commencé dans des turbulences : en mars, une crise bancaire régionale a été déclenchée par la faillite de la Silicon Valley Bank, ce qui a fait craindre une crise bancaire plus large. Cependant, les écarts de crédit et d'autres actifs risqués se sont redressés et ont intégré le potentiel d'un atterrissage en douceur de l'économie.

Dans la majorité des pays développés, les banques centrales ont maintenu leur cycle de hausse des taux en 2023. La Banque du Canada a augmenté les taux de 5 % au premier trimestre de 2023 à 5,5 % au troisième trimestre avant de maintenir les taux stables pour le reste de l'année. La Réserve fédérale a maintenu ses taux entre 5,25 % et 5,5 % lors de sa dernière réunion de politique de l'année et a indiqué que des réductions de taux étaient probables au cours de l'année à venir.

L'enthousiasme démesuré entourant le secteur technologique a été un moteur clé de la performance de l'indice S&P 500 en 2023. Une poignée d'actions surnommées les « Sept magnifiques » est à l'origine d'environ deux tiers des gains de l'indice S&P 500 en 2023. La plupart des principaux indices ont clôturé l'année 2023 en force. L'indice composé S&P/TSX et l'indice S&P 500 ont gagné respectivement 11,8 % et 26,3 %. L'indice Dow Jones Industrial Average a progressé de plus de 16 % et le Nasdaq, à forte composante technologique, a clôturé l'année en hausse de 44,6 %.

À l'amorce de 2024, la politique monétaire et son incidence sur la croissance mondiale devraient légèrement diminuer, passant de 3,0 % à 2,9 % en 2024. Nous nous attendons à constater les effets décalés d'une politique plus stricte, en particulier au Canada, où les niveaux élevés d'endettement des consommateurs et les prêts hypothécaires de plus courte durée rendent l'économie plus sensible à l'évolution des taux d'intérêt.

Nous continuons de surveiller l'impact des technologies émergentes, particulièrement en ce qui concerne l'IA générative, la transition vers une économie verte et d'autres technologies innovantes dans le domaine des soins de santé, pour nous assurer que les produits de l'Empire Vie sont bien positionnés pour résister à la volatilité et profiter des occasions à mesure qu'elles se présentent.

Le marché de l'assurance individuelle continue de croître modestement malgré la hausse des taux d'intérêt à long terme. L'Empire Vie a mis davantage l'accent sur les produits d'assurance vie à long terme tout en continuant à maintenir sa position dans les produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. On s'attend à ce que les taux d'intérêt à long terme, la gamme de produits et la tarification des produits continuent de représenter des défis pour le secteur de l'assurance individuelle de l'Empire Vie. Le secteur des fonds distincts a connu une baisse des ventes nettes alors que le marché s'est tourné vers les produits à revenu fixe et à intérêt garanti; l'intensification de la concurrence et les pressions exercées sur les frais pourraient avoir une incidence sur ce secteur à l'avenir. L'Empire Vie

# Rapport de gestion

continuera de développer des produits efficaces à faible coût et de nouveaux services numériques pour répondre aux besoins des consommateurs.

L'Empire Vie a maintenu sa part de marché pour les solutions d'assurance collective destinées aux petites et moyennes entreprises dans un contexte difficile caractérisé par des vents inflationnistes contraires et des pressions concurrentielles sur les prix en raison de l'augmentation des garanties de taux et des plafonds de renouvellement. Dans l'ensemble du secteur, la trajectoire ascendante précédente des demandes de règlement d'invalidité de longue durée, notamment en matière de santé mentale, s'est stabilisée. La flexibilité et la viabilité des régimes restent une priorité, car il s'agit d'équilibrer l'accès et l'abordabilité pour les promoteurs de régimes. L'Empire Vie continuera de gérer étroitement les coûts des médicaments par l'entremise de la transition vers les biosimilaires, le recours à l'autorisation préalable, les accords négociés avec les fabricants de produits pharmaceutiques et d'autres leviers de gestion des coûts.

En 2023, les capacités numériques ont été renforcées, notamment une nouvelle application mobile pour les participants des régimes, un nouvel outil d'inscription numérique pour les administrateurs de régimes, ainsi qu'un accent continu sur la connectivité avec les partenaires de distribution. À l'approche de 2024, l'Empire Vie se concentre sur une croissance rentable et l'excellence du service avec ses partenaires de distribution. Du côté de l'expansion des produits, l'Empire Vie a introduit un écosystème d'épargne-retraite numérique ainsi que cinq nouveaux fonds distincts à date cible. Le secteur des solutions d'assurance collective, incluant une nouvelle offre d'épargne-retraite collective, permet aux promoteurs de régimes de faciliter le bien-être physique, mental et financier de leurs employés; le marché a vu une augmentation du nombre de groupes plaçant leurs avantages sociaux et leur épargne-retraite auprès du même assureur.

En mars 2023, le BSIF a publié sa ligne directrice finale B-15 – Gestion des risques climatiques, qui exigera la divulgation de la gestion par l'Empire Vie des risques liés au climat, à compter de la fin de l'exercice 2025. En juin 2023, l'International Sustainability Standards Board (ISSB) a également finalisé ses normes de divulgation d'information financière liée au développement durable. Comme celles-ci sont sujettes à l'adoption par les juridictions, la société continue de surveiller les communications des autorités canadiennes en valeurs mobilières pour obtenir des directives supplémentaires. En novembre 2023, l'autorité de réglementation du Québec, l'Autorité des marchés financiers, a publié son projet de ligne directrice sur la gestion des risques climatiques, qui contient des exigences plus larges que la ligne directrice B-15 du BSIF, y compris la prise en compte de la conception et de la commercialisation des produits ainsi que des processus de souscription. La société a engagé des travaux pour se conformer à ces exigences réglementaires et continue de surveiller les exigences liées au risque climatique.

En avril 2023, le BSIF a publié sa ligne directrice finale B-10 - Gestion du risque lié aux tiers, qui énonce les attentes de gestion des risques associés aux accords avec des tiers pour les institutions financières fédérales (IFF), qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024. De plus, la ligne directrice B-13 - Gestion du risque lié aux technologies et du cyber-risque est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et vise à aider les IFF à développer une plus grande résilience face aux risques liés à la technologie et aux cyber-risques. La société a évalué ces exigences et ne prévoit aucun problème de conformité d'ici la date d'entrée en vigueur.

Le BSIF est en train d'élaborer un nouveau cadre pour déterminer les exigences en matière de capital pour les garanties de fonds distincts. Les changements apportés au capital requis pour les produits à revenu garanti pourraient en fin de compte avoir une incidence sur la capacité du secteur à offrir à la clientèle certains de ces produits à des prix raisonnables. Le BSIF a indiqué que les nouvelles exigences entreraient en vigueur en janvier 2025.

En octobre 2023, le BSIF a publié son projet de ligne directrice sur l'intégrité et la sécurité dans lequel il expose les attentes pour toutes les IFF en matière de politiques et de procédures adéquates pour se protéger contre les menaces à l'intégrité et à la sécurité, incluant l'ingérence étrangère. La ligne directrice finale a été publiée en janvier 2024, avec un calendrier de mise en œuvre progressive.

Le BSIF a également annoncé la mise à jour complète de son cadre de surveillance, en vigueur à compter d'avril 2024, qui fournira une structure à l'évaluation des risques du BSIF, guidera les activités de surveillance et facilitera l'identification et la gestion des risques.

# Rapport de gestion

La société dispose d'un programme de gestion des risques existants couvrant un large éventail de risques. Le programme est continuellement examiné pour en vérifier la pertinence et en réponse aux nouvelles orientations réglementaires. De plus, la société continue de gérer le coût des exigences réglementaires croissantes. Le secteur de l'assurance est confronté à une réglementation croissante en matière de consommation et de solvabilité financière que la société doit absorber. L'Empire Vie doit continuer de développer ses activités et d'améliorer son efficacité opérationnelle pour absorber ces coûts tout en créant de la valeur pour les actionnaires.

## Information financière choisie

Le tableau suivant résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit derniers trimestres :

<b>Résultats financiers trimestriels choisis</b> (en millions de dollars, sauf pour les données par action)	<b>31 déc.</b> <b>2023</b>	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 retraité	30 sept. 2022 retraité	30 juin 2022 retraité	31 mars 2022 retraité
<b>Produits d'assurance - montant brut</b>	<b>335 \$</b>	337 \$	328 \$	326 \$	323 \$	310 \$	318 \$	304 \$
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>111 \$</b>	(5 \$)	(1 \$)	52 \$	5 \$	36 \$	(34 \$)	47 \$
<b>Résultat par action - de base et dilué</b>	<b>112,15 \$</b>	(5,25 \$)	(0,86 \$)	52,66 \$	5,32 \$	36,61 \$	(34,08 \$)	47,87 \$

Le tableau suivant résume divers résultats financiers sur une base annuelle pour les trois derniers exercices :

<b>Information financière annuelle choisie</b> (en millions de dollars, sauf pour les données par action)	<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>		
	<b>2023</b>	2022 retraité	2021 <sup>(1)</sup>
Produits d'assurance	<b>1 326 \$</b>	1 255 \$	
Résultat de placement net, excluant les fonds distincts	<b>789</b>	(1 654)	
Produits tirés des frais et autres	<b>31</b>	24	
Total des produits			1 259
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>156</b>	55	239
Résultat par action - de base et dilué (\$)	<b>158,70</b>	55,72	242,66
Total des actifs	<b>18 665</b>	17 558	19 531

(1) Les montants antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2022 n'ont pas été ajustés pour tenir compte des effets de l'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9. Les montants ont été comptabilisés en vertu des normes IFRS 4 et IAS 39.

## Estimations comptables importantes

Les méthodes comptables significatives de l'Empire Vie sont décrites dans la note 2 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés, ainsi que les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. La direction évalue régulièrement ses jugements, ses estimations et ses hypothèses importantes concernant les actifs, les passifs, les produits et les charges.

## Contrats d'assurance et de réassurance détenus

Les principales hypothèses et sources d'estimation peuvent entraîner un ajustement important de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice suivant. La société fonde ses hypothèses et ses estimations sur les paramètres disponibles au moment de l'évaluation des contrats d'assurance et de réassurance détenus. Les hypothèses actuarielles se rapportent à des événements qui devraient se produire, mais qui pourraient ne pas se réaliser en raison de l'évolution du marché, de l'évolution de l'expérience ou de circonstances imprévisibles. La direction a fait preuve de discernement pour déterminer le niveau de regroupement des informations à fournir dans la note 10 des états financiers consolidés.

## Méthodes utilisées pour mesurer les contrats d'assurance

La société utilise la moyenne pondérée en fonction des probabilités des flux de trésorerie pour estimer la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus. Les garanties de produits pour l'assurance vie universelle, les produits avec participation et les fonds distincts sont évaluées à l'aide de modèles stochastiques. Les hypothèses relatives aux taux de mortalité, aux taux de morbidité, à la longévité, aux charges et au comportement des titulaires de polices sont décrites plus en détail dans la note 2 des états financiers consolidés.

# Rapport de gestion

## Taux d'actualisation

La norme IFRS 17 différencie les exigences en matière de taux d'actualisation pour les flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents et les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents. Pour ceux qui ne varient pas, les flux de trésorerie sont actualisés en utilisant des taux sans risque, plus une prime d'illiquidité. Pour la période observable (30 ans), les taux sans risque sont déterminés par référence aux rendements de titres souverains canadiens très liquides notés AAA. Le taux sans risque ultime (année 70) a été fixé à 3,15 %, avec une prime d'illiquidité ultime de 1,50 % pour 2022 et 2023. Le taux d'actualisation total entre les périodes observables et ultimes a été calculé par interpolation linéaire. Pour de l'information additionnelle, reportez-vous à la note 2.3.1 « Contrats d'assurance et de réassurance détenus » des états financiers consolidés.

Les contrats de placement, qui représentent des rentes différées et des rentes garanties, nécessitent des taux d'actualisation qui incluent une provision pour refléter le risque de crédit propre à la société et un ajustement pour illiquidité.

## Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier représente la compensation que la société exige pour supporter l'incertitude relative au montant et à l'échéance des flux de trésorerie qui découlent du risque non financier lorsque l'entité remplit des contrats d'assurance. L'ajustement au titre du risque reflète un montant qu'un assureur paierait rationnellement pour éliminer l'incertitude que les flux de trésorerie futurs dépasseront le montant estimé réel.

La société calcule l'ajustement au titre du risque non financier en utilisant l'approche de la marge pour écarts défavorables. Cette approche ajoute une marge (conservatisme) à chaque hypothèse de risque d'assurance.

## Amortissement de la marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels est un composant de la valeur comptable des actifs ou des passifs d'un groupe de contrats d'assurance représentant les bénéfices futurs attendus que la société comptabilisera lorsqu'elle fournira des services de contrats d'assurance dans le cadre des contrats d'assurance du groupe. Un montant de la marge sur services contractuels pour un groupe donné de contrats d'assurance est comptabilisé dans les produits des activités d'assurance à chaque période pour refléter les services d'assurance fournis.

Pour les contrats d'assurance vie universelle, les unités de couverture sont définies comme étant la prestation de décès courante totale. La position de l'Empire Vie est que les produits d'assurance vie universelle contiennent des services de rendement de placement, tandis que les produits avec valeur de rachat fixe ne contiennent pas de services de rendement de placement. Ainsi, les unités de couverture pour les contrats individuels sans participation avec valeur de rachat fixe ou sans valeur de rachat correspondent au capital assuré moins la valeur de rachat.

Les unités de couverture pour les rentes viagères à versement conditionnel à vie fixe (rentes immédiates) correspondent aux montants de paiement annualisés attendus. Pour les produits avec participation, les unités de couverture correspondent au montant total de la prestation de décès qui se rapproche des prestations fournies en vertu de la protection d'assurance et du service de rendement du placement.

Pour tous les contrats mesurés au moyen du modèle général d'évaluation, les unités de couverture sont actualisées à des taux immobilisés afin de déterminer l'amortissement de la marge sur services contractuels.

L'amortissement de la marge sur services contractuels des fonds distincts utilise les valeurs des fonds comme unités de couverture et intègre des ajustements qui reflètent l'effet des rendements économiques.

Les unités de couverture totale de chaque groupe de contrats d'assurance sont réévaluées à la fin de chaque période de déclaration pour tenir compte de la réduction de la couverture restante pour les règlements payés, ainsi que des attentes de déchéance et d'annulation des contrats au cours de la période.

# Rapport de gestion

Pour les contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la marge sur services contractuels reflète le schéma de souscription attendu des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

## Admissibilité du modèle comptable

La norme IFRS 17 impose l'application de l'un de trois modèles aux groupes de contrats d'assurance :

- Modèle général d'évaluation (MGE);
- Méthode des honoraires variables (MHV);
- Méthode de la répartition des primes (MRP).

Pour plus de détails sur l'application de chaque modèle, reportez-vous à la note 2.3.1 des états financiers consolidés.

## Estimations de la juste valeur

Lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers, la direction exerce son jugement dans la sélection des données de juste valeur et dans la détermination de leur importance pour l'estimation de la juste valeur. Le jugement est également requis lors du classement des évaluations à la juste valeur au sein des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, en particulier les éléments classés au niveau 3 de la hiérarchie. Pour de l'information additionnelle concernant la juste valeur des instruments financiers, reportez-vous à la note 3 des états financiers consolidés.

## Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge de retraite et autres avantages sociaux futurs est calculée par des actuaires indépendants en utilisant des hypothèses déterminées par la direction. Les hypothèses ont une incidence sur la charge de retraite et autres avantages sociaux futurs incluse dans l'état des résultats. Si l'expérience réelle diffère des hypothèses utilisées, le gain ou la perte actuarielle qui en résulte est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Pour de l'information additionnelle sur les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, reportez-vous aux notes 2.19 et 11 des états financiers consolidés.

## Modifications des méthodes comptables

### Norme IFRS 17 *Contrats d'assurance* (norme IFRS 17) et norme IFRS 9 *Instruments financiers* (norme IFRS 9) adoptées en 2023

Pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la société a adopté la norme IFRS 17, qui remplace la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance*, et a retraité les données comparatives pour 2022 en appliquant les dispositions transitoires de la norme IFRS 17. La norme IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir des contrats d'assurance. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la société a également adopté la norme IFRS 9, qui remplace la norme IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

### IFRS 17

L'adoption de la norme IFRS 17 n'a pas modifié le classement de la majorité des passifs des contrats d'assurance ou de placement de la société. Jusqu'au 31 décembre 2022 inclusivement, le secteur de l'assurance a été autorisé à continuer d'utiliser la norme IFRS 4 et la méthode canadienne axée sur le bilan pour évaluer les passifs des contrats d'assurance et de placement. L'exception concerne les rentes différées qui étaient classées comme contrats d'assurance selon la norme IFRS 4 et qui sont désormais classées comme contrats de placement selon la norme IFRS 9. La norme IFRS 17 établit des principes spécifiques pour la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus par la société.

Les principes fondamentaux de la norme IFRS 17 sont les suivants :

- La société identifie les contrats d'assurance comme étant ceux en vertu desquels elle accepte un risque d'assurance important de la part d'une autre partie (le titulaire de police) en acceptant d'indemniser le titulaire de police si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) a une incidence négative sur le titulaire de police.



# Rapport de gestion

- La société identifie et sépare les composants de placement distincts et les services distincts autres que les services liés aux contrats d'assurance des contrats d'assurance et les comptabilise conformément à d'autres normes.
- La société regroupe les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus dans des portefeuilles de contrats qui représentent des risques d'assurance similaires à ceux de la société et qui sont gérés ensemble. Les portefeuilles de contrats sont constitués de groupes de contrats d'assurance qui sont séparés lors de la comptabilisation initiale entre les contrats susceptibles de produire une perte (contrats déficitaires) et les contrats restants. Chaque groupe contient des contrats qui sont émis à un an d'intervalle maximum, à l'exception de ceux passés à la norme IFRS 17 selon la méthode de la juste valeur.
- La société comptabilise chaque groupe de contrats d'assurance séparément lors de la comptabilisation initiale et les évalue chacun séparément au cours de chaque période comptable future.
- La société reconnaît et mesure les groupes de contrats d'assurance à la valeur actuelle ajustée au risque des flux de trésorerie futurs attendus qui intègre toute l'information disponible sur les flux de trésorerie d'exécution d'une manière cohérente avec l'information observable sur le marché.
- La société établit une marge sur services contractuels, représentant le profit non gagné dans le groupe de contrats d'assurance.
- La société comptabilise les produits des activités d'assurance provenant d'un groupe de contrats d'assurance sur la période pendant laquelle les services des contrats d'assurance sont fournis. Si un groupe de contrats d'assurance s'avère déficitaire (en situation de perte, excluant les risques cédés) sur la période de couverture restante, les pertes sont comptabilisées immédiatement.
- La société mesure les passifs des contrats d'assurance comme le total des éléments de mesure suivants :
  - Les flux de trésorerie futurs, pondérés selon la probabilité et actualisés;
  - Un ajustement au titre du risque non financier;
  - La marge sur services contractuels.

## Transition

La transition vers la norme IFRS 17 est appliquée selon une approche rétrospective complète, sauf si cela est impraticable. En raison du manque de données historiques, la société a appliqué l'approche de la juste valeur (définie ci-dessous) pour déterminer les valeurs de transition pour tous les secteurs d'activité, à l'exception des solutions d'assurance collective. Une approche rétrospective complète a été utilisée pour les contrats d'assurance collective admissibles à la méthode de la répartition des primes. La société a décomptabilisé tous les soldes existants qui n'existeraient pas si la norme IFRS 17 s'était toujours appliquée. Les différences nettes qui en résultent sont comptabilisées en capitaux propres.

Pour de l'information additionnelle sur la norme IFRS 17, reportez-vous à la note 2.3 « Estimations, hypothèses et jugements » et à la note 2.4.1 « IFRS 17 *Contrats d'assurance* » dans les états financiers consolidés.

## IFRS 9

La norme IFRS 9 comprend trois principales catégories de classification des actifs financiers : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. L'IFRS 9 élimine les anciennes catégories de la norme IAS 39 de placements détenus jusqu'à leur échéance, de prêts et créances et d'actifs financiers disponibles à la vente (AFS). Les actifs financiers sont évalués lors de la comptabilisation initiale à la juste valeur, et sont classés puis évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle de fonctionnement de la société pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs.

Selon la norme IFRS 9, les dérivés incorporés dans des contrats dont l'hôte est un actif financier selon la norme IFRS 9 ne sont pas séparés. Au lieu de cela, l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué aux fins de classification. La norme IFRS 9 maintient la classification de la norme IAS 39 pour les passifs financiers qui peuvent être évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

# Rapport de gestion

La norme IFRS 9 remplace le modèle de dépréciation des pertes subies de la norme IAS 39 par un modèle prospectif de dépréciation des pertes de crédit attendues. Après l'adoption de la norme IFRS 9, la majorité des actifs financiers seront présentés à la juste valeur par le biais du résultat net, de sorte que le modèle de dépréciation des pertes de crédit attendues n'aura pas d'incidence importante.

Pour de l'information additionnelle sur le changement de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers lors de l'adoption de la norme IFRS 9, reportez-vous à la note 2.4.2 « IFRS 9 *Instruments financiers* » des états financiers consolidés.

## Approche par superposition

Lorsque cela est permis, la société a choisi d'appliquer l'approche par superposition qui permet d'appliquer les exigences de classement et de réévaluation de la norme IFRS 9 à tous les actifs financiers détenus au cours des périodes comparatives, y compris ceux qui ont été décomptabilisés au cours de cette période, afin de réduire la volatilité du résultat net découlant des différentes dates d'entrée en vigueur des normes IFRS 9 et IFRS 17.

## Transition

Les changements de méthodes comptables résultant de l'adoption de la norme IFRS 9 ont été initialement appliqués le 1<sup>er</sup> janvier 2023 sans retraitement des données comparatives. Pour de l'information additionnelle sur l'incidence de l'approche par superposition et de la transition vers la norme IFRS 9, reportez-vous à la note 2.4.2 « IFRS 9 *Instruments financiers* » et à la note 2.6 « Instruments financiers » des états financiers consolidés.

## Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les plans actuels et futurs, les attentes et les intentions, les résultats, la rentabilité et la croissance des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de l'Empire Vie constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes négatives ou autres de ces mots visent à signaler des énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction anticipe que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et à diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes incluent notamment les risques suivants : le risque de placement, incluant le risque de marché (incluant le risque boursier, le risque de taux d'intérêt et le risque de change); le risque de liquidité; le risque de crédit (incluant le risque de contrepartie); le risque de couverture; le risque lié aux produits (incluant le risque de conception et d'établissement des prix des produits, le risque lié à la souscription et aux demandes de règlement, et le risque de réassurance); le risque opérationnel, incluant le risque juridique et le risque de conformité à la réglementation; le risque liés aux modèles; le risque liée aux ressources humaines; le risque lié aux tiers; le risque liée à la technologie et à la sécurité de l'information; le risque lié à la continuité des activités; le risque lié aux régimes de retraite; le risque lié aux politiques de gestion du risque; le risque commercial et le risque stratégique, incluant le risque environnemental et social; le risque lié à la solidité financière; le risque à la suffisance du capital; le risque se rapportant à la concurrence; le risque lié aux réseaux de distribution; le risque lié aux changements apportés aux lois fiscales; le risque lié à la marque; le risque lié à la propriété intellectuelle; le risque lié à la propriété importante d'actions ordinaires; le risque lié aux titres de l'Empire Vie, incluant le risque lié à la valeur de marché et le risque se rapportant aux contraintes réglementaires. Reportez-vous à la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie accessible au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) pour des détails additionnels sur ces risques.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des

# Rapport de gestion

contrats d'assurance ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur l'Empire Vie; toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lectrices et lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où les renseignements prospectifs dans ce rapport de gestion constituent des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces renseignements sont fournis afin d'illustrer des avantages potentiels, et les lectrices et lecteurs doivent être prévenus que ces renseignements peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont notamment fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les renseignements prospectifs contenus dans les présentes sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés et aux renseignements prospectifs de l'Empire Vie pour prendre une décision, les personnes investisseuses et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. La lectrice ou le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée, ni utiliser de tels renseignements prospectifs à d'autres fins que celles qui ont été prévues. L'Empire Vie ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs, par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

## Mesures non conformes aux normes IFRS

L'Empire Vie a recours à des mesures non conformes aux normes IFRS, y compris les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actifs sous gestion, les ventes de primes annualisées, ainsi que les ventes brutes et nettes de fonds distincts et de rentes fixes, pour fournir aux personnes investisseuses des mesures complémentaires de son rendement financier et d'exploitation et pour mettre en évidence les tendances dans ses activités de base qui pourraient ne pas être autrement apparentes si l'on s'appuie uniquement sur les mesures financières conformes aux normes IFRS de comptabilité. L'Empire Vie croit également que les analystes en valeurs mobilières, les personnes investisseuses et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS pour évaluer les émetteurs. La direction de l'Empire Vie utilise également des mesures non conformes aux normes IFRS pour faciliter la comparaison du rendement opérationnel d'une période à l'autre, pour préparer les budgets opérationnels annuels et pour déterminer les composants de la rémunération de la direction. L'Empire Vie est d'avis que ces mesures fournissent de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer ses résultats financiers sous-jacents de la société.

Le **rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires** est une mesure de rentabilité qui n'est pas prévue aux termes des normes IFRS de comptabilité et aucune mesure comparable n'est prévue aux termes des normes IFRS de comptabilité. L'Empire Vie calcule cette mesure comme étant le résultat net disponible aux actionnaires ordinaires sous forme de pourcentage du capital moyen déployé pour réaliser un résultat, sur une base de quatre trimestres consécutifs.

Les **ventes de primes annualisées** sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les 12 premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. Pour les contrats de fonds distincts et de rentes, les ventes incluent les nouveaux dépôts et les dépôts de renouvellement dans les contrats. Les ventes nettes du secteur de la gestion de patrimoine reflètent les ventes brutes, moins l'effet des rachats.

Les **actifs sous gestion** sont une mesure non conforme aux normes IFRS des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels sa clientèle investit.

# Rapport de gestion

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie.

## Rapprochement des actifs sous gestion

<b>Aux</b> (en millions de dollars)	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022 retraité
<b>Actifs sous gestion</b>		
Actifs du fonds général	<b>9 855 \$</b>	8 992 \$
Actifs des fonds distincts	<b>8 813</b>	8 566
Total des actifs selon les états financiers	<b>18 668</b>	17 558
Actifs des fonds communs de placement	—	16
Actifs sous gestion	<b>18 668 \$</b>	17 574 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus par les régimes de retraite à prestations déterminées de l'Empire Vie.

<b>Aux</b> (en millions de dollars)	<b>31 décembre 2023</b>	31 décembre 2022
<b>Actifs des régimes à prestations déterminées</b>		
Actifs des fonds distincts	<b>227 \$</b>	209 \$
Autre	—	16
	<b>227 \$</b>	225 \$

**Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.**

# Rapport de gestion de 2023 de l'Empire Vie

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie), une filiale d'E-L Financial Corporation Limited, est en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placement et de retraite.

Sa mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les produits et services dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils se constituent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez le [empire.ca](http://empire.ca) pour obtenir de l'information additionnelle, notamment les notations courantes et les plus récents résultats financiers.

## Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Compagnie Trust TSX  
100, rue Adelaide Ouest, bureau 301  
Toronto ON M5H 4H1  
Téléphone : 416 682-3860  
Sans frais : 1 800 387-0825  
[www.tsxtrust.com](http://www.tsxtrust.com)

## Politique sur le signalement des préoccupations relatives à la comptabilité et à l'audit

Si vous avez une plainte à formuler en ce qui concerne la comptabilité, les contrôles internes ou l'audit ou des préoccupations touchant des points discutables de ces aspects, veuillez transmettre votre plainte ou vos préoccupations par écrit à :

M. John Brierley  
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie  
259, rue King Est  
Kingston ON K7L 3A8  
Courriel : [johnbrierley12@gmail.com](mailto:johnbrierley12@gmail.com)  
Téléphone : 705 250-3133

Vous pouvez transmettre votre plainte ou vos préoccupations de façon anonyme. La société en garantit la confidentialité et les traitera selon sa politique sur le signalement des préoccupations relatives à la comptabilité et à l'audit.

<sup>MD</sup> Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. <sup>MC</sup> Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.  
Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité<sup>MD</sup>  
[www.empire.ca](http://www.empire.ca) [info@empire.ca](mailto:info@empire.ca)

